

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

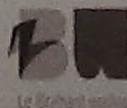
Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

Le Folklore Brabançon paraît six fois par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT: 15 francs.

PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS: 25 francs.

La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouvernement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.

Compte chèque postal n° 142.119.

La reproduction des articles contenus dans la Revue est autorisée en indiquant la source. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

De Brabantsche Folklore verschijnt zesmaal in 't jaar.

ABONNEMENTSPRIJS: 15 frank.

PRIJS VOOR BEIDE UITGAVEN: 25 frank.

De briefwisseling moet gezonden worden naar den H. A. Marinus, Provinciaal Bestuur, 12, Oud Koorhuis, Brussel.

Postcheck n° 142.119.

Overname van artikelen welke in dit Tijdschrift voorkomen, is toegelaten onder vermelding van de bron. De ondertekende artikels verbinden enkel den schrijver ervan.

4^{me} ANNÉE

PRIX : Fr. 3.00

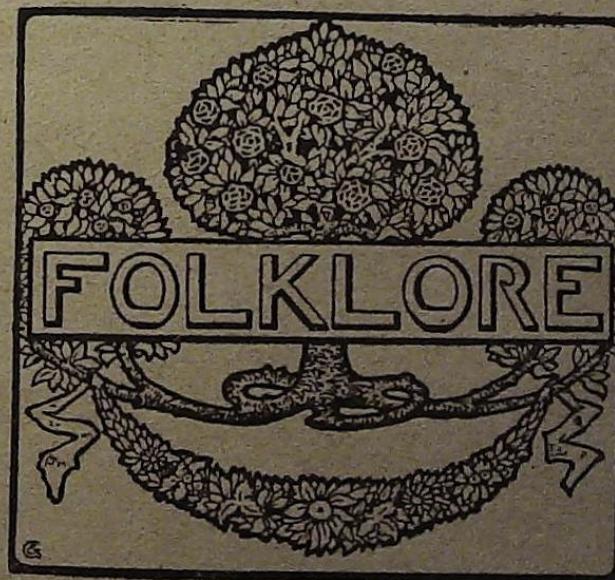
1925 — N° 24

BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaam-
de teekening op de Vlaamsche
dezelfde voorwaarden.

Commission Provinciale. — Provinciale Commissie.

PRÉSIDENT (VOORZITTER): M. Charles Gheude, député permanent (bestendige afgevaardigde).
SECRÉTAIRE (SECRETARIS): M. Albert Marinus.
MEMBRES (LEDEN): MM. Closson, conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles (*bewaarder van het Museum van het Conservatorium van Brussel*), De Bruyn, avocat (*advokaat*), de Munck, archéologue (*oudheidkundige*), Despret, de Nivelles, Charles Didier, avocat, Frédéric, archiviste de l'Etat (*Staatsarchivaris*), Lindemans, conseiller provincial (*provincieraadslid*), Sander Pierron, homme de lettres (*letterkundige*), Smets, professeur à l'Université de Bruxelles (*professor aan de Brusselsche Hoogeschool*), Is. Teirlinck, membre de l'Académie flamande (*lid der Vlaamsche Academie*), Vaes, architecte (*bouwkundige*).

Correspondants. — Briefwisselaars.

AERSCHOT: M. Fonteyn, architecte (*bouwkundige*).
ASSCHE: M. Cricq, Lucien, 18, rue de l'Aurore, Bruxelles.
ATTENRODE-WEVER: M. Louis Chaltin, brasseur, à Glabbeek (*brouwer*).
BECQUEVOORT: M. Hendrik Claes, instituteur (*onderwijzer*).
BETECOM: M. Vissenaekens, instituteur (*onderwijzer*).
BEYGHEM: M. Tilemans, curé (*pastoor*).
BIERBEEK: M. Jacobs, curé (*pastoor*).
BIEZ: M. Emile Benoit.
BOMAL: M. Jules Grenier, géomètre du cadastre, à Jodoigne.
BONLEZ: Comte Arnold Du Monceau de Bergendal, bourgmestre.
BOORTMEERBEEK: M. Van Gorp, docteur (*geneesheer*).
BRUXELLES (BRUSSEL): MM. Henri de Bosschere, major retraité (*rustende majoor*), professeur honoraire à l'École de guerre (linguistique, étymologie, *reprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde*); Alphonse de Marneffe, conseiller communal (*gemeente raadslid*); Alphonse de Marneffe, *tsnamenkunde*); Foncke, professeur à l'Athénée d'Ixelles, *ogie germanique (leeraar aan het Atheneum van Elsene, sche philologie)*; Gilmont, commissaire d'arrondissement (*arrondissementskommissaris*); Minnaert, professeur à l'Institut d'Etudes; Aug. Vincent, toponymie (*plaatsnaamkunde*); *aliste*; comte Joseph de Borchgrave d'Altena, attaché au *quantenaire*.
BUYSIN: M. le baron de Kerckhove d'Exaerde, bourgmestre (*burgemeester*).
CEROUX-MOUSTY: M. Henri Rousseau, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.
CORBAIS: MM. Ploegaerts, curé (*pastoor*) et Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).
CORTENBERG: M. Van de Wijer, professeur à l'Université de Louvain.
COURT-SAINT-ETIENNE: MM. Minne, Adrien; abbé Jeandrain.
DIEGHEM: M. De Coninck.
DIEST: MM. G. Van Oostveldt, architecte; Van Weddingen, professeur.
DILBEEK: baron de Viron, bourgmestre (*burgemeester*).
DION-LE-VAL: M. René Snappe, instituteur (*onderwijzer*).
FOREST: MM. Albin Charlier, conseiller communal; Hector Maertens.
GENAPPE: MM. Brunaid, sénateur (*senator*); Jules Dewert.
GLABBEEK-SUERBEMPDE: M. Louis Chaltin, brasseur (*brouwer*).
GRIMBERGHEN: Rév. chanoine Delestré, archiviste de l'abbaye.
HAL: M. Possoz, conseiller provincial, notaire honoraire (*provincieraadslid, rustend eerenotaris*); M. Van den Weghe, inspecteur cantonal (*kantonaal schoolopziener*).
HEKELGEM: MM. De Witte, Cam., bourgmestre (*burgemeester*); Roseleth H.
HERINNES: docteur Van Cauwenberghe, bourgmestre.
HEVERLE: Mgr Nols, prélat de l'abbaye de Parc (*prelaat der abdij van Park, Heverlee*).
JANDRAIN: M. Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).
JAUCHE: M. Gerondal, secrétaire communal (*gemeentesekretaris*).
JODOIGNE: MM. Borlée, architecte; Oscar Duchesne, ancien instituteur (*gewezen onderwijzer*); C. Gillis, lieutenant d'artillerie, 47, rue Marie-Thérèse, Bruxelles; Jules Grenier, géomètre du cadastre (*landmeter van 't kadastrer*); Moureau, greffier à la Justice de paix (*griffier van 't Vrederecht*); Picalausa, inspecteur cantonal (*kantonale schoolopziener*).



Le Folklore Brabançon

Jeux de bonneteurs bruxellois (1).

Le jeu des enfants est devenu un chapitre habituel de tout livre de folklore, la littérature est abondante sur cette matière; le jeu des adultes fut moins bien étudié; enfin, le jeu malhonnête qui est l'industrie d'une assez importante catégorie de gens, peu intéressants peut-être du point de vue moral, ne fut en aucun pays, je pense, l'objet d'une étude folklorique. La raison en réside vraisemblablement dans les difficultés que l'on rencontre à se documenter sur la matière; celui qui la connaît est presque toujours celui qui la pratique, et il garde jalousement son secret, cela se comprend.

Cette exploitation, qui est un des nombreux éléments de la vie populaire, nous apporterait, je pense, des observations d'un grand intérêt pour la psychologie collective, si on pouvait l'étudier du point de vue comparé et historique. Malheureusement, les documents font totalement défaut. Espérons que notre travail suscitera quelques recherches similaires.

* * *

Bonneteur vient de bonneter, saluer du bonnet, à cause de la politesse avec laquelle les anciens professionnels attiraient leurs victimes; le bonnetage est d'ailleurs un vol subtil et courtois.

Le gain s'appelait parfois bonnet.

Le mot bonneteur est assez ancien; dans un écrit du début du XVIII^e siècle, on lit « soixante bonneteurs tuant, pour se divertir, les archers du guet dans les rues de Paris » (2).

Le métier fleurit à Bruxelles et fréquemment nos professionnels vont faire la concurrence à leurs confrères de France et de Hollande; ils se forment en équipes ou associations assez nombreuses qu'on appelle « ploeg », en flamand, et « qua-

(1) Je tiens à remercier tout particulièrement M. Wuyts, inspecteur principal de la police judiciaire, qui a bien voulu compléter ma documentation sur mainte question.

(2) *Pluon, maltôtier*, 1708, p. 91.

rante », en français. Le chef d'équipe s'appelle le charrieur (en argot, de piet), le ou les racoleurs s'appellent attriqueurs (en flamand, lokker; en argot, aanklooners). Le charrieur conseille la victime (en argot, moje) durant le jeu, autant que possible sans être vu, l'attriqueur l'amène, l'interroge sur son identité, la console et la dépiste lorsque le coup est fait. J'ai parlé de métier, car dans l'esprit des habitants de la rue Haute et des environs, le bonneteur pratique un métier et aucune réprobation ou déconsidération n'y est attachée. La profession est très lucrative et agréable et elle n'a que le seul inconvénient d'avoir des risques assez graves.

C'est surtout parmi les bonneteurs que s'est conservé l'emploi de l'argot. Défiez-vous si vous entendez dire : *lanseit den dist, do muist geschoor* (étalez le jeu, le monde arrive); regardez-les plier bagage lorsque retentit l'appel *schooveneeda* (soyez prudent) et presque toujours vous verrez détalier le *flancheur* (1), ou du moins cacher son matériel, au cri de *lookabien* ou de *op den dril* que pousse le compare, l'attriqueur ou l'allumeur.

* * *

Voici donc les jeux les plus pratiqués à Bruxelles et aux environs.

Dés pipés (2) ou *passé* (en argot, *linke teirlink* ou *linke beentjes*). On joue avec deux dés, on fait le total.

Dans la *passé* anglaise (crebs ou krabs), la seule qui se pratique encore, ici et même en France, où l'on jouait anciennement le *passé-dix* avec trois dés : 7 et 11 gagnent, 2, 3 et 12 perdent. Si un autre point apparaît, le joueur continue jusqu'au moment où il a refait son premier point; il gagnera s'il parvient à le faire, sans amener un 7 qui le fait perdre.

Le bonneteur, ou le complice, a dans le pli du bas du pantalon deux dés pipés au moyen de plomb ou de mercure et qui marquent 7 à chaque coup, ou des dés « plats » qui favorisent l'arrivée des 6 et des 1.

(1) *Flanche*, en argot français, signifiait le jeu de la roulette et du trente-et-un.

(2) Une tradition populaire grecque attribuait à Palamède l'invention des dames et des dés; Platon (*Phèdre*) l'attribuait à Toth, roi d'Égypte. Le Rig-Veda contient un hymne aux dés, et le jeu est mentionné dans le Mahabharata; pour les Indes, voir H. LÜDERS, *Würfenspiel im alten Indien*. On a retrouvé des dés à jouer dans les tombeaux de nos ancêtres gallo-romains.

Parfois le bonneteur joue étant accroupi et, dans ce cas, il cache les dés pipés dans le pliant du genou. Au moment où l'enjeu est assez élevé, il les prend et les substitue habilement aux autres dés. Il existe des dés pipés ne portant que des n^{os} 3, 5 et 6 et qui empêchent le total 7.

Le Cavalier (en argot *blanken*; blanche : jeu de tourniquet des foires). Se joue avec quatre dés. Chacun des joueurs les jette à tour de rôle et dépose une mise à chaque coup. Pour entrer dans le jeu, il faut amener deux 6; celui qui est entré dans le jeu ne verse plus. On joue jusqu'à ce que quelqu'un ait amené les quatre six et celui-ci ramasse le pot.

Le bonneteur joue avec les dés truqués.

Zeven boef. Se joue surtout dans le nord-est du Brabant, Tirlemont et environs, et régions voisines d'Anvers et du Limbourg.

Deux joueurs placés l'un en face de l'autre à une table manient deux dés. Les paris portent sur le total des points, les uns jouent sur un total supérieur à 7, les autres sur un total inférieur; 7 est un coup nul. Ceci mathématiquement égalise les chances. Mais les dés sont façonnés de manière que les petits points sortent plus fréquemment, et le banquier et ses complices jouent de préférence sur ceux-ci.

Ceci se fait avec un nombre de complices qui atteint parfois vingt. Les parieurs sont en général très nombreux. Autour des joueurs, il y a en général trois rangées sur des bancs surélevés.

Anciennement, à Tirlemont, le jeu de « *zeven boef* » (qu'on y appelait aussi « *poteau* ») se jouait d'autres manières encore. Parfois on employait quatre dés. Chacun des joueurs versait une certaine somme au pot, puis on indiquait chaque fois l'enjeu. Chaque joueur jetait les dés à son tour et le plus haut point enlevait l'enjeu. On jouait ainsi jusqu'à épuisement du pot.

Une autre manière ne comportait que trois dés. Alors c'était le voisin de droite du joueur qui devait jeter les dés.

Les trois écales de noix (en argot fr. coranges) (1). Le jeu se joue généralement sur un parapluie ouvert et retourné, de

(1) *Jeu ancien* : On étale sur la pierre trois coquilles et un petit grain de poix. Alors, dans un va-et-vient éblouissant, les mains brunes et prestes voltigent d'une coquille à l'autre, les tassent, les escamotent le grain de poix, tantôt sous celle-ci, tantôt il s'agit de deviner sous laquelle le petit grain s'est logé! Procédés astucieux, le joueur habile sait le coller à l'intérieur de la coquille, et l'adversaire perd à tout

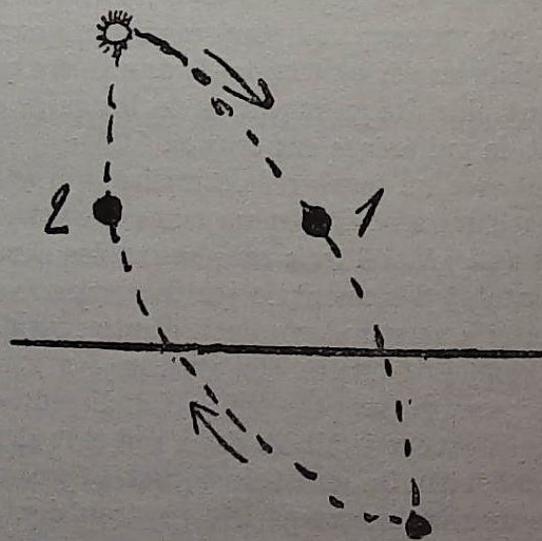
manière à faire disparaître instantanément le corps du délit en cas d'apparition de la police.

On emploie trois écales de petites noix et une grenaille de plomb. Il s'agit de désigner l'écale sous laquelle se trouve la grenaille. Le bonneteur la montre à diverses reprises, mais au moment opportun, il la prend, soit entre l'ongle et le doigt, soit à la jonction de l'index et du médus, et la victime désigne infailliblement une écale d'où la grenaille a disparu et perd le pari.

La grenaille est souvent remplacée par une boulette de liège grillé, ce qui a fait donner au jeu son nom de « crottes de lapin » (en argot français : robignole).

Les écales de noix sont remplacées par des objets les plus divers, tels que têtes de pipes ou demi-pommes de terre évidées.

Quillettes. Sur une petite table est monté un cadre A, auquel est attachée, au moyen d'une ficelle, une boule assez pesante.

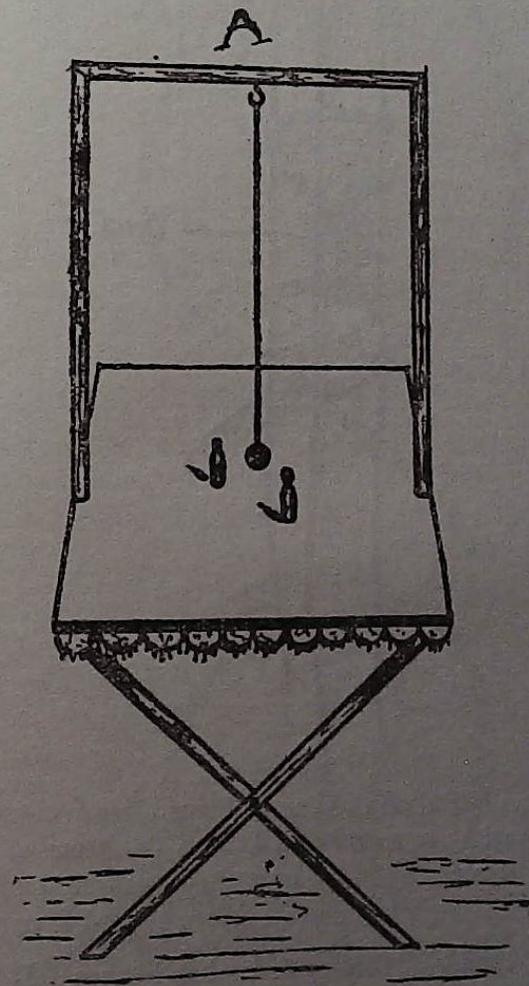


Le joueur se place à peu près dans l'alignement des deux quillettes, il lâche la boule qu'il a attirée à lui; dans sa course

avec une tranquille impudence. Augustin trichait aussi... (LOUIS BERTRAND, *Saint Augustin*, p. 51.) On retrouve le jeu combiné avec le jeu de la muscade et les écales de noix remplacées par des cornets dans le tableau de Jérôme Bosch intitulé *Le Charlatan*, dont un exemplaire se trouve au musée de Saint-Germain-en-Laye et l'autre à la galerie Crispi, à Milan. Ce jeu de petits cailloux et de gobelets (*autabulum*) était connu des Romains et est figuré sur une lampe de terre cuite.

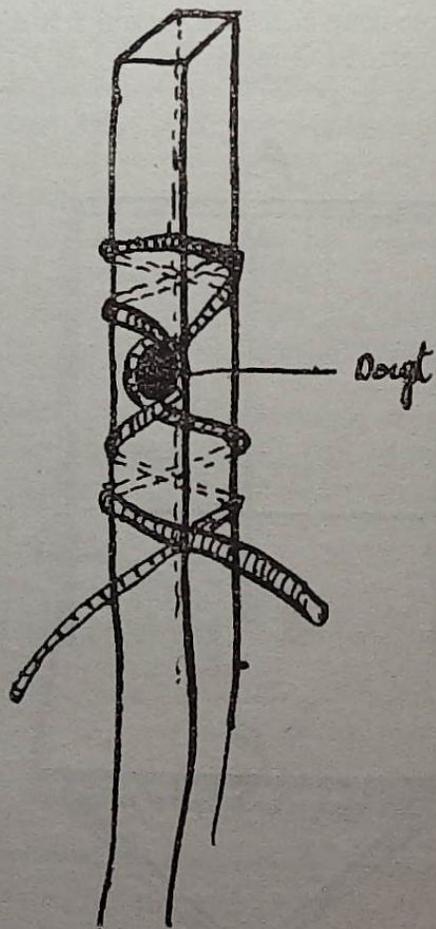
celle-ci doit d'abord renverser la quille 2 et, en revenant, la quille 1. Cette manœuvre réussit assez aisément et le bonneteur laisse d'habitude faire un essai.

Mais lorsque le jeu est sérieux, il donne, sans qu'on s'en aperçoive, un léger coup à la table, ce qui fait dévier la bille et, par conséquent, rater le coup.



Une variante se joue avec une seule quille ou une petite bouteille qu'il faut renverser au retour de la boule. Le cadre est fait en fil de fer, et est assez flexible; au moment du jeu, le bonneteur appuie de l'épaule sur le cadre pour faire dévier la boule.

Doigt lié au montant d'une chaise. Le bonneteur invite les spectateurs à mettre le doigt le long du montant d'une chaise. Il lie le doigt au montant par ce qu'on pourrait appeler un faux nœud, c'est-à-dire par une série de boucles qui se défont



d'elles-mêmes quand on tire sur les brins (figure ci-contre). Le bonneteur invite les spectateurs à faire de même et les paris s'engagent; comme la chose paraît simple et que d'ailleurs des compères réussissent, la « poire » essaye et perd le pari.

Courroie repliée (1) (en argot : het leerken). Il s'agit de

(1) Ce jeu est très ancien; voici comment le décrit Pollux : « Au moyen d'une double courroie, on formait un enroulement à la manière d'un labyrinthe. Il s'agissait, en insérant une cheville dans cet enchevêtrement, d'atteindre le pli. Si la courroie n'était pas déroulée, la cheville restait prise dans cette complication de nœuds, et celui qui l'avait enfoncée était perdu. » (4x118. BECQ DE FOUQUIÈRES, *Jeux des Anciens*, p. 294.) Anciennement, en France, le jeu se faisait avec une jarretière et s'appelait en argot *jarnoppe*.

glisser un poinçon ou une tige de bois dans les replis de la courroie de manière que quand le bonneteur tire les deux extrémités la courroie soit arrêtée. Dans la courroie, on commence à faire une double boucle (fig. 1), on retourne le tout en faisant

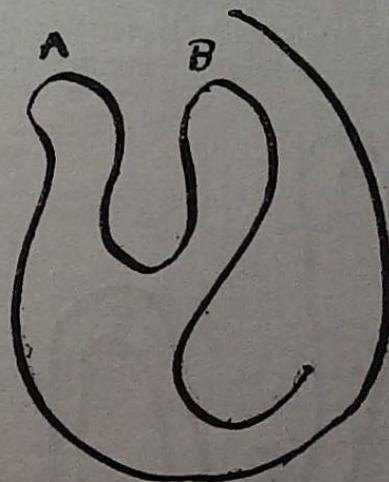


Fig. 1.

un nouveau pli sur l'ensemble et l'on dispose l'ensemble de manière à amener les deux plis a et b vers le joueur. Celui-ci d'instinct pique dans une des boucles a et d qui lui sont oppo-

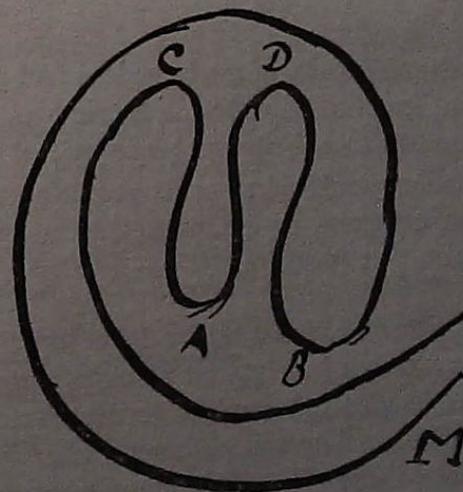


Fig. 2.

sées et perd. Toutefois, si le bonneteur voit piqué à bon escient, il retourne habilement le toujours plus court et le joueur perd encore.

La courroie peut être simplement enroulée sur une seule boucle, sans qu'on y fasse les plis *a* et *b*; alors la certitude du bonneteur dérive exclusivement de son habileté à déplacer le brin.

Le truc de la courroie, qui est la spécialité des bonneteurs, est le suivant (fig. 3): ils replient la courroie et dans la courroie double font une seconde boucle. Ils montrent ostensiblement et

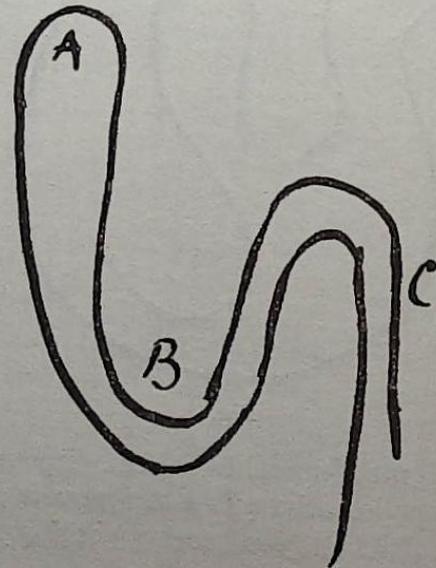


Fig. 3.

à diverses reprises la boucle *a* dans laquelle il faut piquer pour gagner. Ils font semblant de mettre la boucle *a* en *b*, mais en réalité ils la mettent en *c*. Le joueur pique en *b* et perd.

Une importation des Flandres est la courroie portant deux entailles à son extrémité, ce qui permet de croiser les deux brins sans qu'on s'en aperçoive.

Ficelle, chaînette ou chapelet repliés. Ici encore il s'agit pour le joueur de mettre soit le doigt, soit un objet quelconque dans celle des deux boucles qui empêche le déroulement complet. Dans la première combinaison ci-dessous (fig. 4), la boucle supérieure arrête l'objet. Il est bien entendu que le bonneteur retient chacune des deux boucles par deux doigts et cache les extrémités des boucles sous ses mains.

Mais il suffit de légèrement modifier la disposition pour que le joueur ne puisse gagner, il suffit que le bonneteur ne croise

pas les brins de la combinaison 2 et saute de suite à la combinaison 3; le joueur ne s'aperçoit pas du changement dans la combinaison et naturellement le bonneteur gagne quand bon lui semble.

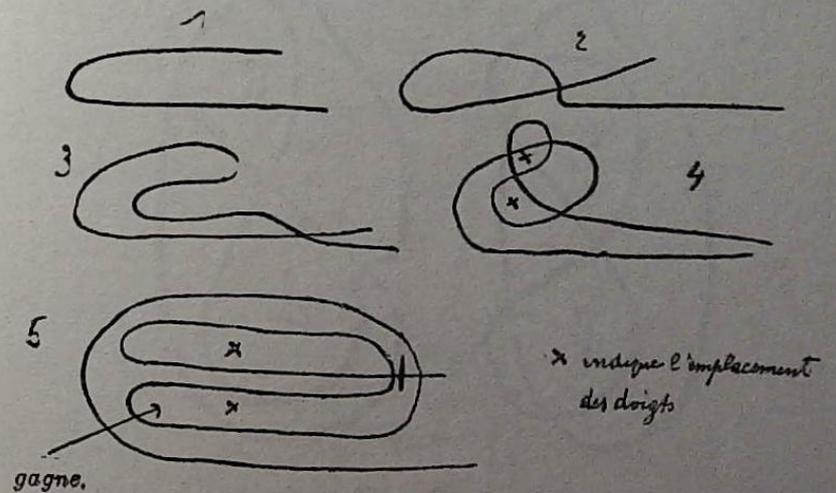


Fig. 4.

Il existe une variante de ce jeu, qui est également très en vogue et qui se prête mieux que le précédent à l'emploi du

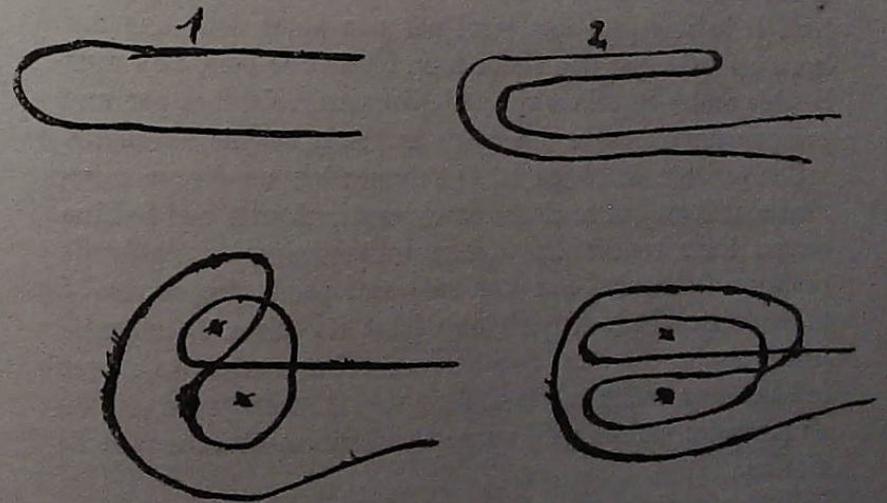
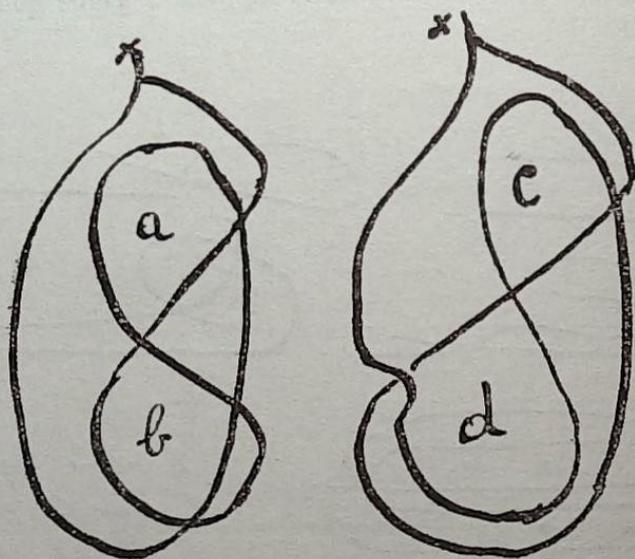


Fig. 5.

chapelet (fig. 5). On pique dans une des boucles du 8. En *a* le joueur gagne, en *b* il perd. Mais lorsque l'enjeu est assez

élevé le bonneteur forme la boucle d'une autre manière et alors en *c* comme en *d* le joueur perd.



Tourniquet. Un plateau d'environ 50 centimètres de diamètre, au centre duquel un axe supporte une baleine qui tourne et qui heurte des tiges métalliques fixées à la périphérie du disque.

Les joueurs mettent leur mise près de la tige où ils supposent que la baleine s'arrêtera. Le pivot central sur lequel est fixée la baleine peut être serré par une pince dont une des lames est reliée par une ficelle à un blochet de bois, fixé sous la table contre laquelle s'appuie le bonneteur. Celui-ci par une pression imperceptible des doigts arrête la baleine à volonté.

Une variante de ce jeu est le suivant : sur un disque tournant sont fixés quatre clous contre lesquels heurte une baleine ou un léger ressort. Les quatre intervalles sont teintés de couleurs différentes. Sur une toile sont peints des carrés de même couleur, sur lesquels on dépose les mises. Derrière le grand disque, il en est un petit ayant même texture et que le bonneteur arrête sur la couleur voulue au moyen d'une ou de plusieurs plumes qu'il manie clandestinement au moyen de ficelles.

Une autre variante, qui est surtout en usage dans les foires, est un disque muni d'un grand nombre de clous; un poids de plomb ménagé dans une partie du disque amène régulièrement les numéros sur lesquels jouent les marchands ou les complices.

Toupie (en argot : *jweep*). Se joue surtout dans le nord du Brabant : Liedekerke, Teralphen, Bodeghem, etc. L'objet principal du jeu est une toupie de bois entourée d'un octogone en os dont les faces, semblables à des dominos, portent les points de 1 à 8 (1). On se sert simultanément d'un tableau portant huit cases numérotées. Le banquier quintuple la mise gagnante. Le bonneteur prend son mouchoir et l'enroule en rond au milieu de quoi il pose une sébille ou un plateau, dans lequel il fait tourner la toupie. La toupie de bois sur un de ses côtés est garnie d'une lamelle de plomb, ce qui rompt l'équilibre et



fait tomber l'objet toujours dans le même sens. L'octogone en os peut tourner sur la toupie, ce qui fait que le bonneteur, une fois les mises placées sur le tableau, peut, sans que le joueur ne s'en aperçoive, régler la toupie de telle sorte que les chiffres qu'il désire gagnent à coup sûr.

La toupie, ou du moins le sabot, est un des jeux les plus anciens et les plus répandus. En Grèce on connaissait le sabot, semblable au nôtre (2); à Rome, le *turbo* (tourbillon) était un petit cône de buis (*buxum*) que l'on faisait sauter au moyen d'une lanière (3).

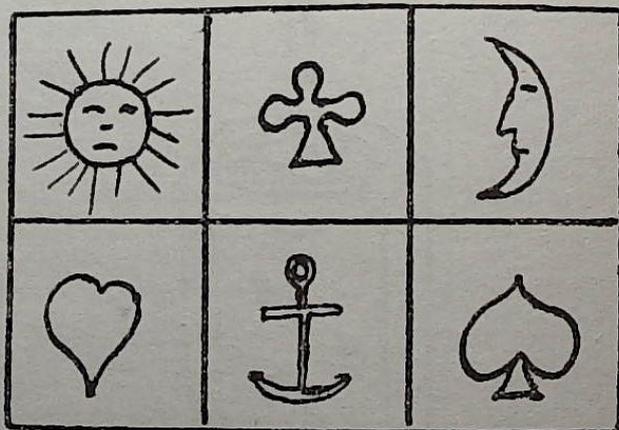
(1) Le Musée britannique conserve un jouet grec très semblable à l'octogone de la toupie brabançonne.

(2) ARISTOPHANE, *Oiseaux*, 1460.

(3) BECQ DE FOUQUIÈRES, *Jeu des Anciens*, p. 173; MÉNARD, *La Vie privée des Anciens*, t. II, p. 136.

Elle existe chez les Papous (1), chez les Peaux-Rouges d'Amérique (2), en Afrique Centrale (3), à la Nouvelle-Zélande (4), chez les Esquimaux (5), les Dayaks de Bornéo (6), etc.

Ancre, pique et soleil (7). Se joue sur une toile cirée sur laquelle est peinte ou dessinée la figure ci-dessous. On se sert de trois dés que l'on agit dans un cornet et qui portent les mêmes figures que la toile cirée. Ces dés restent recouverts par le cornet et les joueurs mettent les enjeux sur les figures. Le bonneteur double la mise des gagnants et ramasse l'argent



des perdants. Son bénéfice consiste en ceci : lorsqu'un même point sort deux fois, il y a quatre cases perdantes et il ne paye que pour trois gagnantes.

Mais le truc le plus lucratif consiste à remplacer les dés ordinaires par d'autres truqués, c'est-à-dire qui portent deux soleils ou deux ancres, sur lesquels un compère joue régulièrement. Parfois encore le bonneteur ne jette qu'un ou deux dés dans le

(1) HADDON, *Head Hunters*, p. 276.

(2) DELLENBOUGH, *The North Americans of yesterday*, p. 328.

(3) WERNER, *British Central Africa*, p. 112.

(4) TAYLOR, *New Zealand*, p. 347.

(5) TAYLOR, *Oiv. primitive*, p. 75.

(6) LING ROTH, *The natives of Sarawak*, p. 100.

(7) Chose étrange, ce jeu a quelque parenté avec un jeu de dames égyptien qui se trouve au musée de Berlin. Dans les deux, il y a deux cases essentielles qui sont, dans le jeu égyptien, une rosette à l'aspect rayonnant (et à côté de laquelle se trouve « la maison du Soleil ») et le signe de la vie ☪, dont la similitude avec l'ancre est assez marquée. A noter que, dans le jeu bruxellois, la lune est le plus souvent remplacée par le carreau.

godet après avoir fait en sorte que le complice voie ceux qu'il prend entre les doigts et replace tels quels.

Dans certaines localités wallonnes le jeu d'ancre pique et soleil se joue avec des dés ordinaires et le tableau sur lequel on met les mises reproduit les figures de ces dés, c'est-à-dire les points de 1 à 6.

CARTES (1).

Bonneteau ou *as de carreau* (en argot : drooiers blaffer). Se joue avec trois cartes, habituellement l'as de carreau (op de jacht), le trois de carreau et le valet de trèfle. Le bonneteur prend successivement les diverses cartes entre le pouce et le médius et les fait glisser rapidement. Il montre l'as de carreau qu'il s'agit de retourner pour gagner. Au début il le montre, puis il replie à moitié le trois de carreau, en mettant le pouce sur un des carreaux et répète « voilà l'as de carreau ». Le joueur désigne cette carte-là croyant bien avoir l'as de carreau et perd.

Parfois un complice replie un des coins de la carte (2); ce qui est montré au spectateur. Il joue, mais comme les autres cartes ont également un coin replié à l'insu du spectateur, le bonneteur fait apparaître une de celles-ci que le joueur désigne comme as de carreau. Parfois aussi, le bonneteur, qui naturellement est au courant du geste de son complice déplie la carte et replie le coin d'une autre, tout en les manipulant. Quelquefois le bonneteur regarde derrière lui et semble distrait. Un compère soulève alors partiellement le trois de carreau, parie sur l'as de carreau et entraîne les spectateurs qui, sûrs du coup, risquent de fortes sommes et perdent.

En France on pratique le même jeu, mais légèrement varié, sous le nom des trois brèmes ou birlibibi.

Point 21 (cette désignation existait déjà au XVIII^e siècle). Se joue avec un jeu de cartes de piquet, c'est-à-dire d'où on a enlevé du 2 au 6. Il s'agit d'arriver le plus près possible de 21

(1) Le jeu de cartes était connu dans le Brabant dès 1379; l'achat d'un jeu de cartes figure cette année-là dans le budget des ducs de Brabant. C'est une des dates les plus certaines de l'histoire de ce jeu. (voir DU BLED, *Histoire anecdotique et psychologie des jeux de cartes*, p. 39), qui ruine la légende, encore très répandue, que les cartes ont été inventées lors de la folie de Charles VI, mort en 1422. Il est à supposer que les cartes nous sont venues des Indes, en même temps que les échecs, dont elles semblent d'ailleurs être dérivées.

(2) En vieux français : tuiler la carte.

sans le dépasser, l'as comptant pour 1 ou pour 11 au gré des joueurs, le roi pour 3, la dame pour 2, le valet pour 1. Les autres cartes suivant le nombre de figurines.

Le bonneteur garde une carte par devers lui sans la retourner; chaque joueur reçoit une carte qu'il regarde, puis il met son enjeu; ensuite chacun reçoit une deuxième carte, y compris le bonneteur, puis d'autres jusqu'à ce qu'il juge que le total des points est suffisamment voisin de 21 pour lui donner des chances de gain. Lorsque tous les joueurs sont servis, le bonneteur retourne ses cartes, en prend d'autres jusqu'à ce qu'à son tour il juge qu'il est suffisamment près de 21, il désigne alors le maximum qui compte et qui est supérieur d'un point à celui de son jeu. Tous ceux qui ont un total inférieur ou égal à ce point perdent, de même que ceux qui ont dépassé 21 (crever en terme de jeu signifie dépasser 21).

En certaines occasions le bonneteur offre aux joueurs une chance de gain supplémentaire en considérant comme gagnants ceux qui ont dans leur jeu deux as, deux rois, deux dames ou deux valets.

Lorsque l'enjeu est très élevé, le bonneteur emprisonne entre ses doigts un as et un dix, et ainsi gagne à coup sûr; souvent aussi les cartes sont piquées dans un des coins au moyen d'une aiguille de manière que le bonneteur puisse les reconnaître.

La grande question pour le bonneteur est de ne pas perdre la banque, ce qui arriverait si tous les joueurs gagnaient. Quand cela survient, ce qui est évidemment la grande exception, il la rachète parfois à un prix assez élevé.

Jeu de chemin de fer. Un jeu de cartes ordinaire. Le bonneteur prend par devers lui l'avant-dernière carte du tas. Toute carte supérieure à la sienne gagne, toute carte inférieure ou égale perd. Cette dernière condition donne l'avantage au banquier. Sans compter naturellement la fraude, comme la carte biseauté plus large au-dessus qu'en dessous, ou simplement plus large que les autres, et que le joueur place aisément à l'endroit favorable.

Les deux as qui se suivent. Le bonneteur allonge son jeu de cartes et en retire deux as de même couleur. Il s'agit pour lui de mélanger les cartes et de faire en sorte que les deux as se suivent encore. Il fait semblant de réfléchir et se détourne du jeu. Un compère alors glisse un paquet de cartes entre les deux as, il parie et entraîne les autres. Le bonneteur prend le jeu tel quel, retourne successivement les cartes et de fait les deux

as suivent au grand ahurissement des joueurs. Le truc consiste en ce que le bonneteur prend un des as sous le paquet et l'arrête en le serrant entre le gros du pouce et l'auriculaire et ne le prend que lorsque le premier as est retourné.

* * *

Bien d'autres tricheries aux cartes sont en usage, mais la plupart des autres ne sont plus des jeux, mais frisent l'escamotage. Ils sortent de notre sujet.

* * *

Ces procédés d'escroquerie habile ne sont pas l'apanage exclusif des professionnels des classes populaires. Déjà à Athènes, d'après Eustathe, on trichait dans les maisons de jeu. Au moyen âge, Chartres était réputé pour ses tripots et Paris n'en manquait guère (1).

Nos salons n'y échappent pas complètement. On m'a raconté que dans un des hôtels de Bruxelles, un propriétaire qui possédait une statuette de réelle valeur l'avait mise comme enjeu. Les parts prises s'élevaient à un chiffre bien supérieur à la valeur de l'objet d'art. Au moment de battre les cartes, la statuette tombe et se brise, tous les regards se portent de ce côté; pendant ce temps, le joueur fait sauter la carte, le propriétaire de la statuette gagne les mises et naturellement fait semblant de déplorer la perte de l'œuvre d'art qui lui revenait.

* * *

C'est surtout la mentalité du joueur (teusser en argot), de ce dévalisé volontaire (en argot vergokker, celui qui perd) qui me paraît psychologiquement intéressante. Il sait que celui qui fait le commerce du jeu, licite ou illicite, gagne à son détriment, il voit que le bonneteur l'attire pour vivre à ses dépens et cependant il y va; il consent à être volé (afzooipen en argot). Pourquoi? Dans l'esprit du joueur un ensemble logique est parfaitement organisé: l'idée du jeu de pur hasard et de chances égales, c'est le seul que le bonneteur lui montre, et cet ensemble n'est pas entamé par l'idée de fraude, bien qu'elle existe presque fatalement et devient tangible par la perte d'argent.

Ce qu'il faut pour détruire cet état de croyance, c'est non seulement l'idée ou l'affirmation, mais encore la compréhension et mieux encore la vision de la fraude. Cela seul est de nature à détruire l'ancien ensemble d'idées, parce qu'il le remplace

(1) RAOUL DE HOUDENC, *Songe d'enfer* (XII^e-XIII^e s.), pp. 155-195.

par un autre système de croyance tout aussi logiquement organisé et qui mieux que le premier tient compte de tous les phénomènes mentaux.

Ce qui fait l'art du bonneteur, c'est de conserver au jeu son aspect « équitable », de dissimuler habilement les trucs et de garder complète l'illusion du joueur, comme le disait le jongleur du moyen âge :

*Et font parroistre par lor grymoire
Voir (vrai) come mençonge, mençonge come voir.*

(Le roy d'Angleterre et le jongleur d'Ely.)

Cela suffit à maintenir l'espérance du gain et à vaincre les hésitations.

Il est hors de doute que le bonneteur fait un trafic malhonnête, mais quand on le met sur ce terrain il se défend en disant que si les joueurs viennent vers lui c'est dans l'intention de lui enlever son argent et que, dans ce but, ils y mettent eux aussi, toute leur ingéniosité. C'est une lutte d'habileté, déclare-t-il (*'t es de liepste kaffer die de kneul schoept*). Et de fait le joueur est-il beaucoup plus intéressant que celui qui l'exploite?

Scarron avait dit de lui avec justesse :

*Icy tel se laisse attraper
Qui croit faire aux pipeurs la nique.*

(La Foire de Saint-Germain.)

PAUL HERMANT.

N. B. — Le Service a reçu du Parquet de Bruxelles une belle collection de jeux de bonneteurs brabançons. Nous tenons à remercier ici les magistrats de l'obligeance qu'ils ont mise à satisfaire à notre demande.

Infiltration de mots flamands dans le wallon.

L'article de M. Picalausa, paru sous ce titre, 4^e année, page 29, nous a valu une abondante correspondance. Parmi les « mises au point » que nous avons reçues, celle de M. De Bosschere, professeur honoraire à l'École de Guerre, est certainement la plus précise et nous estimons utile de la publier :

J'ai éprouvé une grande déception à la lecture de cet article. On voit que l'auteur ne s'est jamais occupé d'étymologie, qu'il ne

connaît pas l'origine ni la vie des mots, qu'il n'a pas non plus étudié les lois phonétiques qui servent à établir exactement les analogies linguistiques du wallon et du flamand. C'est pourquoi sa liste donne beaucoup d'indications erronées. Je pense que c'est mon devoir de relever ces erreurs, sinon les lecteurs du Bulletin se feraient une fausse idée d'une question qui est de la plus grande importance pour l'étude de l'origine de notre histoire nationale. Rechercher la source des dialectes wallons; montrer que la langue des Gaulois n'y a pas contribué; prouver que les mots *thiois* qu'ils contiennent ont été introduits en grande partie par les ancêtres des Flamands, les Francs-Saliens, que le haut allemand n'y a pas contribué, voilà la tâche de l'étymologiste. Cette tâche exige un travail persévérant, consciencieux et de longues études.

Voici le résultat de l'analyse que j'ai faite des mots de la liste : Vingt-neuf (29) cités comme flamands infiltrés dans le wallon sont, au contraire, dérivés du français, du wallon, du latin ou des langues néo-latines. Les voici :

Les deux premiers mots de chaque alinéa sont ceux de l'auteur. Le premier est flamand, le second est un mot wallon qui, selon l'auteur, dérive du premier; mes observations suivent.

Doxale, doxâl'. — Du mot latin *doxale*.

Fuziek, *fusik'*. — C'est le mot wallon qui est devenu flamand populaire. *Fusil* a comme radical le latin *focus*, feu, parce que la pièce principale de l'arme à feu était un silex, appelé aussi « pierre à feu ».

Kapot, *kapot*. — Du français *capot* (terme de jeu).

Karaf, *karaf'*. — Du français *caraffe*, de l'espagnol *caraffa*.

Kastrol, *kastrol'*. — Mauvaise prononciation du franç. *casserole*. Le suffixe *ole* indique suffisamment l'origine romane, il correspond à un diminutif latin : ex fr. *foliole*, de *foliolum*; *gloriole*, de *gloriola*.

Manier, *manire*. — Du franç. *manière*.

Masker, *masque*. — De l'esp. *mascara*.

Pioen, *pione*. — Du latin *pæonia*.

Ramenas, *ramonas'*. — Du franç. dialectique *ramonace*, italien *ramolaccio*, par dissimilation du latin *armoracia*.

Riool, *riole*. — Du franç. *rigole* par la chute de la consonne médiale.

- Kajuit, *cahut'*. — C'est le français *cahute*.
- Jenever, *gènaif*. — Ce mot-ci doit s'écrire *genève*, l'*e* muet wallon ne se prononce jamais. Du lat. *juniperus*, fr. *genièvre*.
- Kas, *kass'*. — En franç. *casse*, *cassette*, lu lat. *capsam*, du verbe *capere*, contenir.
- Kampernoelie, *kam-per-nouill'*. — Afr. *campagnoul*, it. *campignuola*. Du lat. *campus*, champ, campagne.
- Kardoen, *cardon*. — Du franç. *cardon*, du lat. *carduus*, chardon.
- Kookmoor, *coquemar*. — C'est le franç. *coquemar*, origine douteuse. Le mot *kookmoor* est formé par étymologie populaire de *koken*, cuire, et *moor*, maure, et dont le peuple a fait *moor*, bouilloire, à cause de la couleur.
- Kuiper, *keupe*. — *Kuiper* est certainement une faute d'impression et doit être *koper*, du lat. *cuprum*, qui doit former correctement *cuivre* en français et *keuvre* (pron. *keuw'*) en wallon. Si le mot *keupe* existe, c'est qu'il a subi l'influence du mot flamand.
- Mostaard, *moustârt*. — Afr. *moustarde*, angl. *mustard*, it. *mostarda*, de l'anc. fr. *moust*, du lat. *mustum*.
- Pastinak, *pas-tè-nauch'*. — Du lat. *pastinacem*.
- Plaag, *plauh'*, fléau. — Il s'agit de *fléau*, calamité. Du lat. *plaga*.
- Roos, *rous'*. — Le wal. n'a pas de nom spécial pour cette belle fleur, chacun sait que ce mot vient du latin *rosa*.
- Schaal, *chaul'*, échelle. — Le mot *châle* wal. (*â* se pron. *au*) et *schaal* flam. sont formés l'un et l'autre correctement du lat. *scalam*.
- Seizoen, *saiso*. — C'est le mot français plus ou moins altéré.
- Spinagie, *spinauch'*. — Le mot flamand est emprunté au wallon *spinâge*, *spinace*; afr. *espinace*, *espinache*, ainsi appelé parce que le fruit porte souvent des épines, wal. *spine*, du lat. *spina*.
- Tafel, *tauf'*. — L'un et l'autre du latin *tabula* qui fait correctement *tâble*, pron. *tauf'*, en wallon comme *fabula* fait *fâvle*. (En wallon *â* se prononce *au*.)
- Trechter, *traitoi*. — Tous les deux du lat. *tractarium*. *Oi* wal. correspond à *oir* français et *tractare* devient en franç. et en wal. *traiter*. Du même mot latin le flam. a fait *tracteren*.
- Zavel, *sauvlon*. — Du lat. *sabulam*.
- Muts, *moutch'*. — Vient du bas lat. *almutsium*; le franç. en a fait *aumusse* et l'it. *mozzeto*. Origine inconnue.

- Blaftuur, *blasture*. — *Tuur* est un suffixe roman, qui se trouve dans le fl. *avantuur* du fr. *aventure*; en outre, l'accent tonique porte sur la dernière syllabe, preuve évidente de son origine romane.
- Les trois mots suivants ne sont pas plus flamands que wallons.
- Schabrak, *chabrak'*. — Est bien loin d'être un mot flamand, c'est un mot turc introduit d'abord dans le polonais, ensuite dans les autres langues de l'Europe.
- Klok, *klok'*. — Se trouve dans les langues néo-latines, germaniques et scandinaves. L'origine reste douteuse, mais probablement que les mots wallon, flamand et français sont empruntés au bas-lat. *clocca*.
- Fel, *fel*. — Encore un mot qui se trouve dans toutes les langues. En wallon il est très commun et très ancien, en flamand également. Je dois cependant faire remarquer que ce dernier porte la marque de son origine étrangère. Un mot qui a *f* comme initial n'est pas véritablement flamand, il est emprunté à une langue étrangère ou il en a subi l'influence. La consonne germanique initiale *f* s'adoucit en *v*. Ex. le radic. germ. *fri* qui forme les mots relatifs à l'amour, à la paix, donne en fl. *vrijen*, faire l'amour; *vriend*, ami, part. prés. de *vriên*; *vrij*, libre; *vrede*, paix; *Vrijdag*, jour de *Fria*, *Frigga* la Vénus de la mythologie du Nord, comme le français *vendredi* du latin *Veneridies*, jour de Vénus. Ces mots commencent par *f* dans toutes les autres langues germaniques et scandinaves. Prenons par ex. le mot *vriend*, ami, angl. *friend*, ags. *fréond*; all. *Freund*; anc. fris. *friond*, islandais *frændi*; danois *frønde*, suédois *frände*; goth. *frijond*.
- Les trois mots suivants : *meskenne*, *staul'* et *strin* (orthographe de l'auteur) sont d'une autre source que les mots flamands correspondants :
- Meskenne*. — Tout flamand qui entend pour la première fois ce mot wallon l'attribue indubitablement au diminutif brabançon *meiske* et non *meisje*. Sa conviction est d'autant plus grande qu'elle est corroborée par le passage du flam. *manneke*, petit homme, en français *mannequin*. Mais l'étymologiste ne se contente pas des apparences, il sait combien elles sont trompeuses. C'est pour ce motif qu'avant de conclure, il consulte les ouvrages lexicographiques, il examine les diffé-

rentes graphies, surtout les plus anciennes, il recherche l'emploi et la signification dans les langues congénères et même dans les autres; en un mot, il établit l'historique du mot. Voici celui de *meskenne*, servante, jeune fille; même mot et même signification dans tous les dialectes wallons; afr. *meschine*, *mescin*, *meschin*, jeune homme, jeune varlet, écuyer, et aussi *mechine* (Rab.) jeune fille, pic-*mèkine* et rouchi *mèkenne*, servante; it. *meschino*, chétif, pauvre, serf, esclave; esp. *mezquino*, pauvre, misérable. Le plus ancien emploi du mot est fourni par Ducange au voc. *meschinus* où il cite un passage du bas-lat. de 1070 dans lequel se trouve le mot. Diez, Scheller, Grangagnage, Littré sont d'accord pour le dériver de l'arabe *meskin* par l'intermédiaire de l'espagnol.

Stal, *staul'*. — Sont d'une source complètement différente. Le wallon *stèle* vient correctement du latin *stabulum* par la chute de la consonne médiale; radical latin *stare*. Le mot flamand vient du verbe *staan*.

Strooi, *strin*. — Le mot latin *stramen*, *paille*, a formé le mot wallon qui doit s'écrire *straim* ou *strain*, conformément à la règle générale que l'*a* latin devient *ai* dans la syllabe qui porte l'accent tonique. Comparez *panem*, pain; *fames*, faim.

Les mots suivants ne sont en usage que dans les environs de la frontière linguistique et ils n'ont aucune valeur au point de vue de l'ancienne histoire des Belges; néanmoins, il est bon de les faire connaître pour marquer l'infiltration actuelle. Ce sont : *breekijzer*, *dakvenster*, *drauvat*, *gewêr*, *kerv'*, *sterfput* et *zweper*.

Les mots *dringuelle* et *stockfisch*, et *klâv* ou *kalâve*, déjà anciens et très répandus, sont néanmoins de la même catégorie.

Les autres mots sont du vrai wallon, ils ont été introduits par les Francs et dans le cours des siècles par suite du bilinguisme de la principauté de Liège et celui du duché de Brabant ainsi que par les relations amicales qui ont toujours existé entre les provinces du Nord et du Midi de la Belgique.

DE BOSSCHERE, Major retraité,
Professeur honoraire de l'Ecole de Guerre.

Gaillemarde et Gammerages. Etude de Toponymie.

La Frontière Linguistique de Godefroid Kurth (Mémoires couronnés de l'Académie, 1893) ne donne pas d'étymologie pour ces deux noms, dont le premier (dépendance de La Hulpe) se trouve cependant en plein dans la zone spécialement visée par ce mémoire, qui reste d'ailleurs inégalé.

C'est donc à des ouvrages antérieurs et de moindre confiance que nous allons recourir pour trouver des hypothèses sur ces noms, par exemple à Chotin et à Bernaerts, dans lesquels, selon le mot de M. Auguste Vincent (*Les Noms de Lieux*, dans *Le Flambeau*, mai 1921), « il n'y a pas que des erreurs ».

Chotin donne dans ses « Etudes étymologiques sur les noms de villes, bourgs, villages, hameaux, rivières et ruisseaux de la province de Brabant » (1859):

« GAMMERAGES, flamand *Gaelmaerde*. (Galmerage, 1100; Galmaerden, 1147; Galmarde, 1164) (Mireeus).

« Le nom de cette commune se dit en flamand Galmaerde, ce qui signifie littéralement *terre d'écho*, où il y a de l'écho, ses radicaux étant *galm*, écho, et *aerde*, terre; et voici que le nom français signifie absolument la même chose, ce qui est digne d'être remarqué. En effet, *gamme* en roman est identique à *son* et *aige*, *age* à *terre*. L'*s* final dans Gammerages paraît superflu. »

Nous ne connaissons qu'un seul argument qui puisse donner quelque corps à cette hypothèse fantaisiste. Nous nous souvenons d'avoir lu, en passant, sur l'enseigne d'un café de Braschaet : « In der Heide Galm » (A l'Echo de la Bruyère), ce qui prouve tout de même qu'on peut donner des noms de ce genre à des lieux-dits.

Toujours est-il que G. Bernaerts, qui cite souvent Chotin, n'a pas cru même devoir rapporter cette étymologie. C'est dans le « Totschweigen », le plus complet sur l'explication de son prédécesseur, qu'il donne sa propre théorie dans ses « Etudes étymologiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands en Belgique » (1880) :

« GAMMERAGES, En bas-all. *Galmaerde*. Galmerage, 1100; Galmaerden, 1147; Galmarde, 1164 (Ch. Br. 100).

« Ce nom de village dérive probablement du nom de personne *Galmar* (F. I., 907). Comparez aussi le nom de personne *Galm* (F. I., 466) ».

Nous doutons que cette seconde interprétation ait plus de chance que l'autre auprès des lecteurs contemporains un peu avertis.

Aussi ne nous en voudra-t-on pas si nous y allons, à notre tour, « de notre petite explication ».

On lit dans *La Revue Celtique*, XI, page 253, la note suivante du regretté d'Arbois de Jubainville :

« Parmi les noms de plantes conservés par Marcellus, de Bordeaux, se trouve Calliomarcus, qui veut dire « sabot de cheval ». On paraît avoir tiré de ce nom de plante un gentilice qui a été employé comme nom de lieu; in *Callemarcio* dans les *Gesta Aldrici* (p. 105); Callemartium avec une orthographe moins exacte (*ibid.*, p. 52). »

« Callemartium », n'est-ce pas tout à fait Galmaerde, pour celui qui tient compte de deux faits :

1° La transformation du *c* en *g*, dont nous voyons des exemples autour de nous chez des personnes qui ont une prononciation défectueuse, et qui est attestée notamment pour la période mérovingienne par Holder (*Alt-Keltischer Sprachschatz*): la finale celtique *acus*, *acum*, etc., devient « *ag* ». Comparez les noms en *ago* d'Italie, provenant de noms celtiques en *-aco* : Tornago-Tornaco-Tournai;

2° La notation de *d*, par étymologie populaire ou pseudo-savante (phénomène régulier au moyen âge), au lieu de *t*, qui semble avoir toujours été la prononciation pratiquée, comme le montrent les noms de famille répandus dans l'agglomération bruxelloise : *Gallemaert*, *Gallemaerts* (génitif patronymique) et *Gallemaers* (où tout le monde admettra une chute du *t*).

L'orthographe de *Gaillemarde*, dépendance de La Hulpe, est une francisation fantaisiste, mais qui n'en contribue pas moins, comme le nom de personne *Gallemaert*, à nous rapprocher par ses deux *l* de Callemartius.

Reste *Gammerages*, le nom français du village flamand (près de la frontière linguistique) de Gaelmaerde (orthographe officielle actuelle : *Galmaarden*).

Il existe une forme troublante. C'est celle de l'an 1000 : *Galmerage*, qui semble un pont jeté entre *Gammerages* et *Galmarde*. Un observateur superficiel, qui apparente tout ce qui se ressemble, ne manquerait pas de s'écrier qu'on tient ici l'anthropothèque qui a donné naissance à *Gammerages* d'une part et

à Galmarde de l'autre. A *Gammerages*, soit par assimilation de l'*l*; mais à *Galmarde*, qui le croira?

Nous pensons plutôt que les deux noms du village *Gammerages-Galmaarden* n'ont absolument rien de commun. Ce ne serait pas la première fois que deux races limitrophes désigneraient un même endroit par deux noms tirés de deux lieux-dits fort voisins, qui se sont fusionnés plus tard en une seule commune, chacune des races conservant au tout le nom de la partie où elle était spécialement représentée. Ce qu'il y a de curieux dans ce cas-ci, c'est que les deux noms étaient celtiques, comme nous allons le montrer, ce qui indique qu'à une époque antérieure toute la surface de la commune actuelle était celtique, tout comme elle est maintenant entièrement germanique.

Il nous reste donc à prouver l'origine celtique de l'autre nom : *Gammerages*.

Or s'il y a un nom de lieu celtique connu, c'est bien celui de *Cameracus*, *Camaracus*, qu'on retrouve dans toute l'étendue des pays peuplés par les Celtes : il a donné naissance en France à *Cambrai*, en Allemagne à *Kämmerich*, en Italie à *Camairago*. Personne ne verra de difficulté à ajouter à cette liste *Gammerages*.

On trouve sur ce mot les détails suivants, dans le même numéro de la *Revue Celtique*, page 161, également sous la plume de d'Arbois :

« *CAMARACUS*. J'ai soutenu que *Camaracus*, *Cambrai*, est le dérivé en *acus* d'un cognomen romain *Cammarus* « crabe ». *Camaranus* est le dérivé latin de *Cammarus*, dont *Camaracus* est le dérivé gaulois. Deux bulles de 993 et 997 citent un *fundus* au cas indirect *Camarano*. »

Mais alors, dira-t-on, si tout cela « tient debout », pourquoi cette « forme troublante » de *Galmerage* (en 1100), qui semble si bien rattacher *Gammerages* à *Galmarde*? D'où peut être venu cet *l*?

Nous répondrons : 1° Qu'il n'y a peut-être pas d'épenthèse plus fréquente en toponymie que celle du *l*. Ex. : Pour *Leffe*, on trouve *Leffia* en 1152 et *Leffle* en 1350; *Dave*, devenu un moment *Davele*, *Modave* devenu *Modavele*; comparez *Maffe* (*Namur*) et *Maffles* (*Hainaut*); même épenthèse dans *Brunefa*, devenu *Braunlauf*, etc.

2° Que dans le cas spécial de *Galmerage*, l'existence de la forme *Galmarde* devait singulièrement aider ce développement d'un *l*. On devait instinctivement essayer de mettre en rapport

ces deux mots qu'on croyait la traduction l'un de l'autre, de trouver un moyen terme, etc. D'ailleurs rien ne dit que le peuple ait jamais prononcé Galmerage, et que cet *l* soit autre chose que l'invention d'un scribe. Mais cela ne serait-il pas, qu'il n'y aurait pas lieu d'en être ébranlé, car nous rentrerions dans le cas des épenthèses ou paragoges citées ci-dessus qui ne se sont pas conservées. En effet, nous disons de nouveau Leffe, Maffe, Modave, Dave, nous prononçons Maffles comme Maffe, nous lisons Escanaff' au lieu d'Escanaffles, etc. Veut-on un exemple plus tangible? Dans *nèfle*, de *nispa*, la prononciation populaire : *nèff'* a fait rentrer dans le néant le *l* qu'elle en avait tiré. Cela fait songer au mot du commentateur à propos du Grand Mur de l'Iliade : « o poiéas poëtès èphanisen » (le poète qui l'avait fait l'a détruit).

Un bon argument d'ailleurs en faveur de notre thèse est le fait qu'un autre Callemartius, sur le territoire de La Hulpe, n'a pas donné naissance à cette double forme, mais à *Gaille-marde*, où la forme française est tout simplement le décalque prétentieux de la forme flamande.

En aurons-nous fini avec Galmaarden? Parlera-t-on encore de la « terre d'écho »? Notre explication est-elle certaine? Est-elle probable? Il nous suffit qu'elle soit plausible.

Combien de traductions nouvelles, le flux de la vanité scientifique qui veut que chaque génération contredise celle qui l'a précédé, viendra-t-il jeter aux pieds du public pour les fossiliser l'une après l'autre? Gaelmaerde est-il « la terre d'écho », le terrain de Galmar ou celui du celte Callemartius?

« Trinch » répond chez Rabelais l'oracle de la Science, ce qui veut dire : « Beuvez ».

Oui, qu'importe au fond? Qu'importe, si en attendant de le savoir, la conscience déchargée de cet aveu, au milieu des candides campinaires, nous dégustons la bière du pays à l'« In der Heide Galm »?

ALPHONSE DE MARNEFFE.

Coutumes de Steenhuffel.

(Traduction.)

Beaucoup de nos us et coutumes de nos pratiques chrétiennes se sont déjà perdus. Conservons-les comme des lys blancs, comme des reliques précieuses :

La croix chez le peuple.

1. Naguère quand l'homme qui plaçait les toitures en paille avait terminé son travail, il plaçait une croix en paille à chaque pignon. On les voit encore sur d'anciennes granges dans notre village.

2. Quand quelqu'un meurt victime d'un accident ou perd la vie d'une façon mystérieuse, on place à l'endroit où l'homme est tombé, une croix en bois ou en pierre.

3. Quand on fait la moisson et qu'on la dispose en meules, on place au sommet une croix en paille pour la préserver de l'orage.

4. Quand les écoliers commencent un travail important, ils font d'abord le signe de la croix; quand ils vont nager, ils ne plongent jamais sans avoir fait le signe de la croix.

5. Quand il y a des éclairs, tout le monde fait le signe de la croix; la mère asperge d'eau bénite, à l'aide d'une branche de buis, les étables, les animaux et la maison, tandis qu'avec le buis elle décrit des croix.

6. Quand quelqu'un est mort, tout le monde lui donne le signe de la croix avec la branche de buis mouillée dans l'eau bénite.

7. Quand la mère entame un pain frais, elle fait d'abord à l'aide du couteau le signe de la croix sur la partie inférieure du pain.

8. Quand on cuit un pain, on fait ordinairement une croix dans la pâte.

9. Quand le paysan sème, il fait d'abord le signe de la croix.

10. Pour préserver le blé du chardon, on lit d'abord l'Évangile de Saint-Jean et on fait le signe de la croix sur le grain à semer.

11. Les illettrés font une croix à la place de leur nom.

12. Quand une marchande reçoit son premier argent, elle en fait le signe de la croix, car cela porte bonheur.

13. Sur des maisons nouvellement bâties, on place sur la cheminée une croix en paille ou en buis.

14. Là où il y a du danger, on pend une croix en bois.

15. Chez les paysans, quand il y a un mort dans la maison, on dispose deux pierres en croix devant la porte en plaçant une croix en paille entre les deux pierres.

16. Au jour des Cendres, tout le monde va à l'église pour recevoir une croix sur le front; les enfants qui peuvent garder la croix jusque Pâques reçoivent de M. le curé un nouveau costume.

17. Quand un enfant ment, on dit : « Il y a une croix noire sur ton front, tu mens. »

18. Quand les enfants jouent aux billes, l'enfant choisit une bille bien ronde, y fait une croix à l'aide d'un couteau et la nomme son « knipper »; quand un autre enfant envoie une bille à son adversaire, celui-ci dit :

« Kruisken bidt

Dat g' er nevens schit » (schiet).

(Petite croix, fais qu'il ne touche pas.)

19. La dernière brosse de couleur ou de chaux sert à faire une croix au-dessus de la porte, au-dessus du soupirail, sur la façade.

20. Quand deux fourchettes se trouvent en croix sur la table, on les séparera bien vite, car c'est un signe de dispute.

21. Pour préserver les étables du mauvais sort, on place deux manches de balais ou de fourches devant la porte de l'étable.

22. Quand quelqu'un est affligé de beaucoup de malheurs, on dit : « Il porte beaucoup de croix. »

J. WOUTERS.

Le Château de Coensborch à Laeken (Bruxelles).

Le territoire de Laeken, devenu partie intégrante de Bruxelles, était semé autrefois de petits châteaux seigneuriaux qui, dès le xvi^e et le xvii^e siècle, furent transformés en demeures de plaisance (1).

Comme Uccle, Laeken est un des premiers centres de la villégiature aux environs de Bruxelles.

M. Paul Devis a eu l'obligeance de nous communiquer un dessin croqué en 1864 par J. Hoolans et qui représente le

(1) Voy. *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1921, pp. 32 à 64.



Le château de Coensborch à Laeken, démoli vers 1810.
Dessin de P. Cammaert, d'après un dessin du baron de Roynegout.

château de Coensborch, tel qu'il fut rebâti vers 1810 par la famille des van Reynegom de Buzet, derniers seigneurs de Coensborch.

Il nous a paru intéressant de publier une reproduction de ce beau dessin, parce qu'il représente un type caractéristique des discrètes habitations champêtres de la première moitié du siècle dernier. Ces « campagnes » étaient bâties sans luxe architectural, avec leur façade blanche toute simple et leurs ombrages touffus, elles respiraient le calme.

Le château de Coensborch a été vendu en 1867 par M. J.-A. Devis, père de M. Paul Devis, au roi Léopold II, qui l'engloba dans le parc royal de Schoonenberg. Ce petit domaine, agrémenté d'un pont, de tonnelles, d'une grotte et de cascades, avait alors une superficie de 1 1/2 hectare environ. Les constructions furent toutes rasées par le roi défunt. L'île ombragée par un marronnier, qu'on voit en gravissant l'avenue du parc royal de Laeken, en indique l'emplacement.

Nous reproduisons aussi une vue du château de Coensborch, tel qu'il existait avant 1810 et croquée d'après le dessin que possède M. le baron van Reynegom de Buzet, bourgmestre d'Herenthout et sénateur.

On voit bien la situation de Coensborch sur les vues de Laeken en 1639 et 1734, insérées dans la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus.

ARTHUR COSYN.

Menus faits.

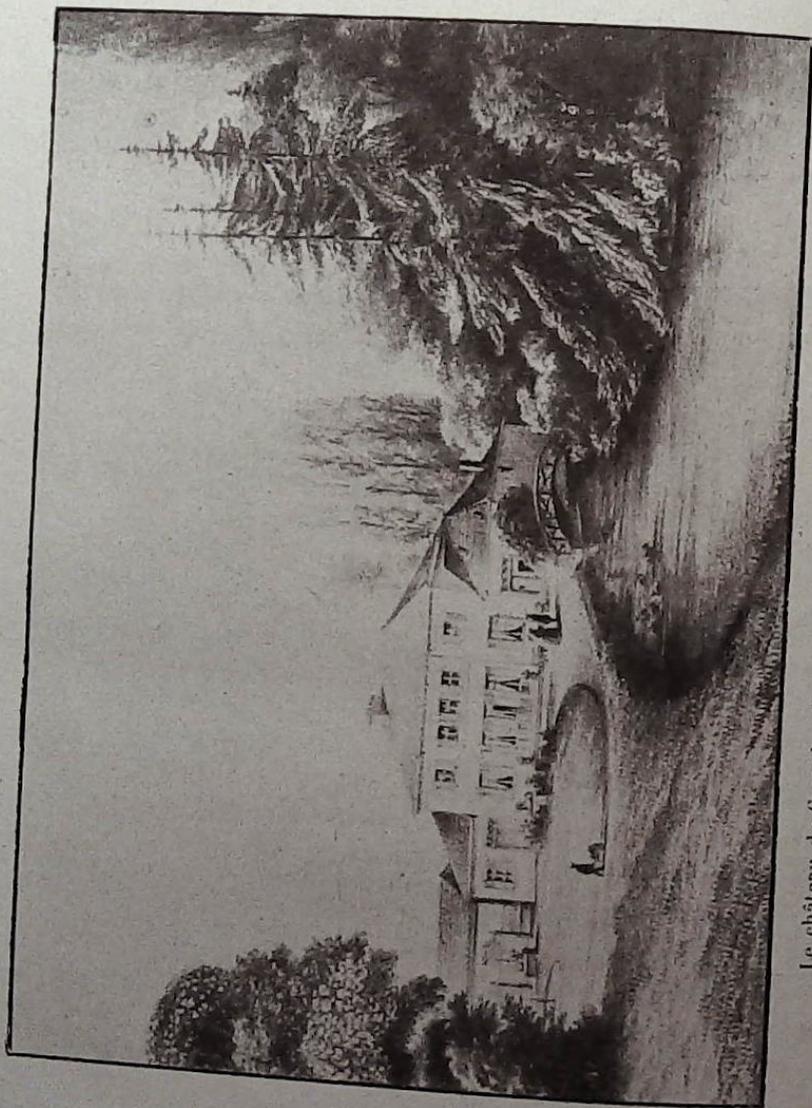
Les ex-voto en fer forgé. — Ce n'est pas seulement à Léau que l'on offre des figurines votives de fer. Dans le sud de la Bavière, et notons-le, dans maintes chapelles de Saint-Léonard, on pouvait voir anciennement de petits hommes faits de fer forgé, de tailles diverses, ayant les mains jointes en signe de prière ou les mains levées.

Il semble qu'en Bavière, ce soit une coutume très ancienne et qui remonte peut-être à l'époque romaine; certains auteurs la rattachent même au culte phallique de la génération, et de fait, à Diessen-sur-Ammersee, on a trouvé une figurine ayant ce caractère à proximité d'une chapelle dédiée à saint Léonard.

Anciennement, il y avait des figurines de femmes, également faites de fer et portant les costumes des *xvi^e* et *xvii^e* siècles, et sur lesquelles sont indiqués les signes sexuels. On n'y trouve pas de figures d'enfants (1).

P. HERMANT.

(1) Cf. WEBER, *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, 1904, p. 215. Voy. aussi *Folklore brabançon*, 2^e année, p. 22; 3^e année, p. 148; 4^e année, p. 136.



Le château de Coensborch à Laeken, en 1867, tel qu'il fut rebâti en 1810.
D'après un dessin de J. Hoolians.

Questions posées. — Nous rappelons à nos lecteurs le questionnaire qui a paru dans notre précédent numéro, et relatif aux moulins à vent. Nous sommes désireux de recevoir les renseignements dans un délai rapproché.

Des lecteurs nous posent quelques questions auxquelles nous prions tous ceux qui peuvent donner des renseignements de nous les faire parvenir. On demande l'origine de l'expression : *la Vierge noire*, de l'expression *Op signorke*.

Un lecteur désirerait avoir des renseignements sur les *routes romaines*. Indépendamment des routes réellement créées par les Romains, on croit souvent que d'anciens chemins sont des restes de routes romaines. Nos lecteurs sont priés de nous donner, pour leur région, l'indication de tous les chemins désignés sous le nom de routes romaines.

Enfin, un lecteur voudrait des renseignements concernant la *plantation de l'arbre de mai*, renseignements bibliographiques, iconographiques ou originaux. Il fait une étude comparative sur cet usage et désirerait compléter sa documentation.

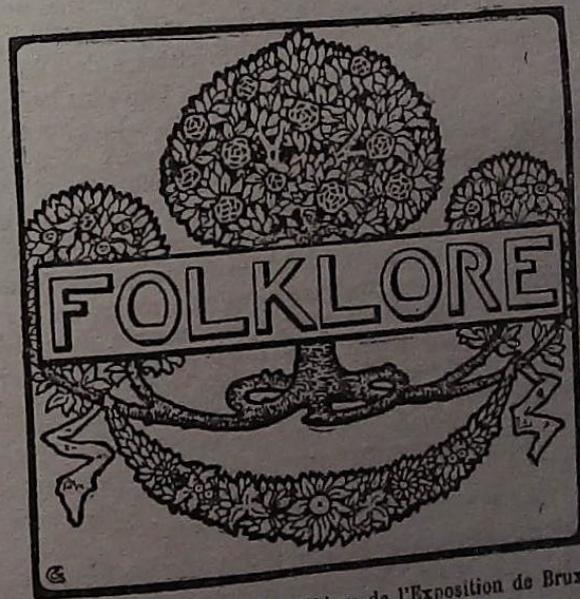
Le « Folklore brabançon » à l'étranger. — Nul n'est prophète dans son pays. Tandis que, chez nous, tant de personnes s'attachent à des critiques de détail pour une œuvre dont nous sentons nous-mêmes les imperfections; tandis que tant d'autres ne voient pas l'utilité pratique que l'on retirera un jour, et que l'on pourrait retirer déjà, d'archives folkloriques comme celles que nous réunissons, à l'étranger, on apprécie cette initiative de la Province, et nous ne résistons pas à la tentation de publier ici l'article élogieux que la grande revue française *Le Mercure de France* (15 mai 1925) consacrait, sous la plume on ne peut plus autorisée d'A. Van Gennep, à notre *Folklore brabançon* :

« Les fascicules de la revue *Le Folklore brabançon* ont paru dans le cours des années 1923 et 1924 avec régularité; le nombre des collaborateurs à l'enquête a augmenté dans des proportions notables. On y trouvera non seulement des collections de petits faits recueillis sur place et précieux pour la comparaison avec les faits de même ordre français, mais aussi de véritables monographies, très bien illustrées, surtout sur le culte de certains saints (avec pèlerinages, dons, ex-voto spéciaux, etc.), sur les anciennes fêtes populaires, les jeux, etc., ainsi que des chansons avec musique. *Dès maintenant, cette revue compte parmi les meilleures du folklore international.* Parmi les nouvelles insérées comme échos, je tiens à signaler l'innovation suivante : la « Députation permanente » (ou parlement local) de la province de Brabant a décidé que, chaque année, un cours sera donné dans les écoles normales provinciales sur le folklore de la province. D'autre part, l'Institut des Hautes-Études de Belgique a aussi organisé un cours ordinaire sur le folklore au point de vue sociologique. On a constaté, en effet, et cette observation vaut aussi pour la France, que trop peu de chercheurs locaux connaissent la méthode propre à cette science et sa place dans l'ensemble des autres sciences. J'ai tenté de remédier à cette lacune avec mon petit *Folklore* (chez Stock), mais il faut, en effet, y adjoindre l'enseignement oral. *On tient donc à féliciter ici les Brabançons de leur initiative.*

A signaler comme articles bien illustrés ou généraux : *Notre-Dame du Coulomb à Linsmeau*; *Le culte de saint Bernard à Steenockerzeel*; *Le jeu du drapeau* (excellente étude, avec dessins analytiques); *La couque de Noël et la procession à rebours à Tirlemont*; *Le fantastique dans l'imagination populaire*, par Paul Hermant et Denis Boomans; *Notre valet de ferme brabançon au siècle dernier* (avec nombreuses photos).

Quant au volume consacré à l'exposition de Léau, il est d'une richesse toute particulière comme documents écrits et photographiques. Je signale notamment une extraordinaire collection de statues de saints datant des XI^e au XVII^e siècles, très réalistes, surtout très populaires comme facture, dont les modèles ont été visiblement pris dans le pays même; et les auteurs en étaient des menuisiers de village. Ces vieilles statues ont autant d'allure que celles de Bretagne, mais elles sont plus souples, plus animées. Les cérémonies du culte local sont décrites avec soin; à Léau existent d'ailleurs aussi des œuvres d'art supérieur, notamment le beau rétable de saint Léonard et le grand tabernacle en pierre de Corneille Floris (1552). C'est, en somme, une bonne monographie que l'on espère être le commencement d'une série.

L'activité folklorique en Belgique. — Décidément, en Belgique, on bouge. On sent qu'un peu partout, l'attention du public est attirée sur le folklore. Les initiatives individuelles deviennent de plus en plus nombreuses. Le nombre de personnes isolées qui se consacrent à des



Le Cartel d'entrée de la section de Folklore de l'Exposition de Bruxelles (1910).
Dessin de Gisbert Combar.

recherches devient de plus en plus grand. Les initiatives collectives se multiplient. Inutile de rappeler ici le travail fait en Brabant. Les enquêtes et le *Bulletin du Musée de la Vie wallonne* prennent chaque jour une extension plus grande. Namur a vu se créer une société provinciale avec un organe, *Le Gueuteur wallon*, que nous vou-

drions voir consacrer plus de place aux questions de folklore. A Mons, à l'occasion d'un Congrès de littérature wallonne, une petite exposition de folklore a été organisée, et l'on espère la rendre permanente et en faire un Musée du folklore du Hainaut. A Brecht, fin août, dans ce délicieux petit musée régional, se réunira un Congrès du folklore anversois. A Arlon va s'ouvrir une exposition très archéologique sans doute, mais où une place très large est faite au folklore. Dans le Limbourg, nous avons une revue, *Limbourg*, qui, dans chaque numéro, publie des travaux folkloriques. A Alost, en juillet, il y aura une petite exposition régionale.

Tout cela est très bien, mais il est nécessaire que tous ces organismes se concertent, prennent contact entre eux, et nous signalons à leurs dirigeants une occasion qui leur est offerte.

Du 1^{er} au 4 août va avoir lieu, à Bruges, un grand Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Les organisateurs ont créé une section de folklore que présidera M. Van Heurck, d'Anvers. Il importe que tous ceux qui s'intéressent au folklore se rendent à Bruges à cette occasion. Le prix de souscription au Congrès est de 25 francs, à envoyer à M. Beyaert, rue Notre-Dame, 6, à Bruges, au compte chèque postal n° 40177. Les notes et mémoires doivent être envoyés le 1^{er} juillet. Il importe que cette section soit une des plus actives du Congrès, et nous espérons y rencontrer des délégués de toutes les sociétés et revues de folklore en Belgique.

Signalons, d'autre part, qu'il importe qu'en 1930, quand nous fêtons le centenaire de l'indépendance nationale, il y ait à l'exposition une section de folklore. On se souvient de la richesse de celle qui fut organisée à Bruxelles en 1910. Celle de 1930 doit être plus belle encore. Il faut aussi que les fêtes, cérémonies, cortèges, s'inspirent partout des particularités locales, des mœurs et usages locaux. Nous ne saurions assez louer, à cette occasion, M. Didier, membre de la Commission de folklore du Brabant, de l'initiative qu'il a prise en attirant déjà, dans de nombreux journaux, l'attention du public sur ce point.

De semblables entreprises ne peuvent réussir que si les folkloristes préparent le terrain, se rencontrent, discutent et arrêtent un plan d'action. Pareil plan ne peut être improvisé : le terrain doit être préparé. Aussi insistons-nous d'une façon toute particulière pour qu'à la section de folklore du Congrès de Bruges, tous nos amis se donnent rendez-vous et prennent contact.

Bibliographie.

Faute de place, nous avons dû remettre à différentes reprises la plupart de ces bibliographies. Nous nous excusons à la fois auprès des auteurs et des lecteurs.

Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles, par Arthur COSYN. 2 volumes, 444 pages, édités par le *Touring-Club*. Nombreuses illustrations de René Van de Sande.

Voilà certes une publication qui mérite d'être recommandée. Les gens ont pris l'habitude d'excursionner, et les moyens de communications pénètrent toujours davantage dans des contrées plus éloignées

de l'agglomération. Nul doute que les excursionnistes seront heureux de savoir ce qui, dans chaque localité, mérite de retenir leur attention. M. Cosyn a fait œuvre utile en donnant, à propos de chaque chose, une courte notice instructive, et nul doute que l'heureuse illustration de M. Van de Sande contribuera à augmenter l'efficacité de ce travail.

Notre-Dame-au-Bois. Essai historique, par L. HOEFNAGELS, chanoine prémontré, curé de Notre-Dame-au-Bois. 208 pages, 2 illustrations. Prix : 5 francs.

L'origine du culte de Notre-Dame au Bois, les avatars de la chapelle primitive et de l'église actuelle, le pèlerinage, les richesses de l'église et de la cure, autant de chapitres présentés avec le souci constant d'être scrupuleusement exact, ce qui contribue à donner à cette monographie une incontestable valeur. Nul doute que l'auteur aura rendu service en faisant mieux connaître cet endroit pittoresque, fréquenté à la fois par les Bruxellois avides des beautés de notre forêt et par la foule des pèlerins inquiets de leur santé. Nous remercions l'auteur de l'hommage qu'il a bien voulu faire de son travail à notre bibliothèque.

Le Brabant protohistorique et légendaire, par M. Louis STROOBANT. Fascicule I, 36 pages; fascicule II, 176 pages.

L'auteur de cet intéressant travail a fait don d'un exemplaire à notre bibliothèque. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre province et ont le souci de s'appuyer sur des données scientifiques se doivent de posséder ou de consulter ce travail. Ils y trouveront d'utiles données sur la topographie, la toponymie, les lieux sacrés, les voies antiques, les légendes séculaires, et ils seront curieux de constater la permanence, la ténacité de certaines traditions, croyances et superstitions. La plupart se rattachent directement à des « états d'âme » ou à des faits préhistoriques.

En vente chez l'auteur, à Merxplas, ou à l'imprimerie E. Secelle, rue Zirk, 35, Anvers.

Un drapelet ancien de Notre-Dame d'Anvers (1728), par Emile-H. VAN HEURCK. 16 pages, 2 illustrations.

Les travaux folkloriques de cet auteur, et particulièrement ceux relatifs aux drapelets de pèlerinage de Belgique, jouissent d'une réputation universelle et justement méritée. Cette brochure est une contribution à son vaste ouvrage sur ce sujet. Ce qui fait l'intérêt de ses recherches, c'est que, à côté d'une analyse méticuleuse du document : le drapelet, l'auteur s'attache à étudier la légende, les cérémonies, tout ce qui se rapporte au culte en vue duquel le drapelet a été dessiné.

Le Portrait moral des communes belges. Volume de 98 pages, illustrations, édité par l'Indépendance belge.

Nous avons annoncé le concours organisé par ce journal. Une sélection a été faite parmi les meilleures réponses, qui ont été réunies en un volume illustré de 40 gravures. Nos lecteurs y trouveront de nombreuses notices sur les communes brabançonnaises. — Prix : 3 francs, rue des Sables, 17.

Léau légendaire, par Louis WILMET, brochure de 16 pages.

Voilà certes une brochure qui constitue un complément important au chapitre que nous avons consacré dans notre numéro spécial, sur Léau aux légendes de la contrée. L'auteur fait une analyse, appuyée sur des documents historiques, de la légende relative au lac Vinne de Léau et sur le château Castelberg, au sujet duquel les notions réelles étaient jusqu'à présent si incertaines.

Le « *Memorie Boek* » de Daniel Leyniers. — Daniel Leyniers est le continuateur d'une ancienne famille de tapissiers bruxellois. Il a laissé un « *Journal* » de sa vie relatif aux années 1725 à 1745, rédigé en néerlandais (340 p.). Ce document contient des détails curieux sur les événements, les mœurs, les distractions de cette époque. Notre collaborateur M. Lucien Cricq a dépouillé ce précieux document et en a donné une analyse dans la revue *Le Document* de décembre 1924. Un tiré à part de 16 pages a été offert par l'auteur à notre bibliothèque. Les archives contiennent encore bien des documents de l'espèce dont il serait bien utile, au point de vue national, de faire une analyse. Aussi faut-il savoir gré à M. Cricq de son initiative et espérer qu'il aura des imitateurs.

Le Folklore, par A. VAN GENNEP. 128 pages, illustrations, 1924, chez Stock, à Paris. Prix : 2 francs.

Les livres de cet auteur, dont plusieurs sont épuisés et atteignent en librairie des prix élevés, ont tous été accueillis avec une faveur extrême par tous les folkloristes. Tous font autorité, et s'il en est qui furent discutés, c'est que les idées qui y étaient exposées, toutes originales et appuyées sur une argumentation forte, bouscullaient les conceptions du temps, préconisaient des méthodes nouvelles et introduisaient dans ce domaine des points de vue tout à fait nouveaux. Ce petit travail, que nous recommandons à nos lecteurs, est une œuvre de vulgarisation. Remplaçons les exemples cités par l'auteur par des faits empruntés au folklore brabançon, et nous aurons un excellent petit manuel d'initiation pour nos collaborateurs et lecteurs.

Recueil de poésies inédites du XVI^e siècle. — Nous lisons, dans les rapports et communications de l'Académie flamande, que M. Jules Frère, juge des enfants à Tongres, a découvert un manuscrit très intéressant des refrains, chansons, etc., de 1567, d'Arnold Bierses, le prince de la Chambre de rhétorique tongroise, *De Witte Lelie*. Une édition privée, non destinée au commerce, et imprimée à 20 exemplaires numérotés, avec une préface et des annotations, est annoncée actuellement. Par souscription : 6 francs, à verser au crédit du compte chèque 61511, Jules Frère, à Tongres.

Les Moniales cisterciennes dans l'ancien roman Pays de Brabant, par l'abbé Théophile PLOEGAERTS. 4 volumes : 1^{re} partie, 14 pages, 10 fr.; 2^e partie, 168 pages, 10 fr.; 3^e partie, 10 fr.; 4^e partie, 5 fr. — 1925, Editions de l'Action catholique, chaussée de Haecht, 79, Bruxelles.

Les abbayes de cisterciens et de cisterciennes ont joué un rôle important dans l'histoire du Brabant. Les archives qu'elles ont laissées

apportent une contribution précieuse et des éclaircissements à la vie de nos ancêtres brabançons. Notre correspondant, M. Ploegaerts, curé de Corbais, a été bien inspiré en songeant à publier cet important travail. Chaque volume est consacré à l'histoire d'une abbaye en Brabant wallon : abbaye d'Aywières, de la Ramée, de Florival, de Wauthier-Braine. Les deux premiers volumes ont paru.

La légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude, par M. J. GESSLER. 84 pages, 23 illustrations. Edition de luxe sur papier grand couché, sous couverture caractères antiques carrés.

Cent exemplaires numérotés, dont 30 hors commerce. Texte français. Travail primé au Concours de 1924 du Service de Recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant. — Prix : 20 fr.

Félicitations.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Gessler, professeur à l'Athénée, auteur de la *Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude*, travail primé au Concours de notre Service, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, en récompense de ses ouvrages. Nous sommes heureux de lui adresser, à cette occasion, nos félicitations.

Nos lecteurs apprendront également avec plaisir que le travail de M. Louis Verhulst sur le *Hopkwartier brabançon* a été primé par l'Académie royale de Belgique. Nous adressons à l'auteur nos félicitations.

Ce travail sera vraisemblablement publié. Nous informerons nos lecteurs en temps utile.

Avis.

Le prochain fascicule contiendra les articles suivants :

- 1^o Tradition et invention, par M. Closson;
- 2^o Chansons du tirage au sort en Brabant wallon (17 chants, avec paroles et musique), par M. A. Mortier;
- 3^o Jeux et divertissements bruxellois à la fin du XVIII^e siècle, par M. L. Cricq;
- 4^o Les feux de la Saint-Martin à Tirlemont, par J. Wouters;
- 5^o Les sobriquets des communes du canton d'Assche, par F. Van Es, etc.

TABLES

QUATRIÈME ANNÉE — 1924-1925

Fascicules 19 à 24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Le Pilier de Sainte-Gertrude, collégiale de Nivelles	6
Statue de sainte Gertrude, collégiale de Nivelles	7
La Terre, tableau d'E. Ganz	22
Vers la foire aux chevaux (dessin du même)	22
Valet de ferme (dessin du même)	23
Le rustre (dessin du même)	23
Ouvrier rural (dessin du même)	23
Chemin faisant (dessin du même)	23
Retour des champs (tableau du même)	23
Retour de la forge (dessin du même)	38
Plan de Nivelles, avec le tracé des anciens fossés	44
Vue panoramique de Léau	45
Hôtel de ville de Léau, façade	47
Salle des Gildes, à l'Exposition de Léau	48-49-50
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Léau	51
Collier de la Gilde Saint-Sébastien de Bunsbeek	52
Hôtel de ville et Maison espagnole à Léau (dessin)	55
Curieuse signature sur un reçu de 1605, à Léau	59
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Duras	61
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Cortenaeken	62
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Dormael	63
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Geet-Betz	64
Statue de saint Sébastien de la Gilde de Geet-Betz	65
Collier de la Gilde Saint-Ambroise, Geet-Betz	66
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Gossoncourt	67
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Halle (face et dos)	68
Collier de la Gilde Saint-Ambroise, à Halle	69
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Boyenhoven	70
Collier de la Gilde Saint-Ambroise, à Nerm (Hougaerde)	71
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Oirbeek	72
Collier de la Gilde Saint-Sébastien, à Wilderen	73
Vue de la Salle de réception à l'Exposition de Léau	74
Armoire flamande à trois tiroirs (Exposition de Léau)	75
Cheminée Renaissance, à l'Exposition de Léau	76
Armoire flamande à deux tiroirs (Exposition de Léau)	77
Vieille armoire flamande (Exposition de Léau)	78
Vieille armoire flamande (Exposition de Léau)	79
Bahut Louis XIV (Exposition de Léau)	80
Caisse d'horloge Renaissance flamande	81
Ensemble, meuble Louis XVI, tabernacle 1645, statue en bois	82
Buffet Louis XVI, garni de chandeliers d'argent, etc.	83
Anciennes formes à speculoos	84
Le toteman et les pierres qui l'ornent	85
Vue de la Chambre du Conseil, à l'Exposition de Léau	86
Les costumes locaux de Léau	87
Dentelle que l'on faisait jadis à Léau	88
Crucifix en ivoire sculpté et bois (xvii ^e siècle)	89
Bénitier en argent (xvii ^e siècle)	90
Coupe ciselée (xvi ^e siècle)	91
Groupe en bois sculpté, polychromie (xvi ^e siècle)	92
Réunion de rhétoriciens, tableau de Van Craesbeek	92
Le gentilhomme et le brocanteur, tableau de Van Craesbeek	93

Le Christ montré au peuple, tableau de Van Craesbeek	94
Torchère de la Chambre de rhétorique de Léau (XVII ^e siècle)	95
Eglise Saint-Léonard, à Léau (arrière)	96
Eglise Saint-Léonard, à Léau, côté gauche (dessin)	99
Eglise Saint-Léonard, à Léau, côté gauche (photo)	105
Eglise Saint-Léonard, à Léau (façade)	106
Eglise Saint-Léonard, à Léau, le campanile (détruit)	107
Eglise Saint-Léonard, à Léau (intérieur)	108
Eglise Saint-Léonard, à Léau (le chœur)	109
Eglise Saint-Léonard, à Léau (le trésor)	110
Vierge suspendue (XIV ^e -XV ^e siècle)	111
Statue de saint Boniface	112
Pieta (XV ^e siècle)	113
Saint Sébastien (XVI ^e siècle)	114
Saint Laurent (XV ^e -XVI ^e siècle)	114
Saint Guidon (XV ^e -XVI ^e siècle)	125
Marie-Madeleine (XV ^e siècle)	115
Saint Roch (XVI ^e siècle)	126
Saint Antoine l'Ermite (XV ^e -XVI ^e siècle)	117
Sainte Lucie (XV ^e -XVI ^e siècle)	117
David dansant devant l'arche (statue en bois)	118
Les sept douleurs de la Vierge (fond de triptyque)	119
Coffre (huchier) du XIV ^e siècle	120
Retable de saint Léonard	129
Retable de saint Léonard (partie supérieure)	130
Saint Léonard revêtu de ses habits de cérémonie	131
Statue de saint Léonard (XIII ^e siècle)	132
Statue de saint Léonard (XV ^e siècle)	133
Statue de saint Léonard, bois de l'ancienne Maison du Vin, à Léau	134
Vieille image de saint Léonard	135
Ex-voto en fer forgé de Saint-Léonard	136
Le tabernacle de l'église de Léau	137
Retable de la chapelle Sainte-Anne (XVI ^e siècle)	138
Monument Spiecken (XVI ^e siècle)	139
Retable de la chapelle Notre-Dame	140
Prédelles du retable précédent	141
Ex-voto sous verre agglomisé (1571)	142
Chasuble rouge	143
Chasuble soie et or	143
Chasuble pourpre	143
Chape de velours vert	144
Chape de 1555, soie brodée d'or	145
Lavabo roman	146
Branche en bronze, style gothique fleuri	147
Bénitier roman en laiton	148
Cuve baptismale, laiton gothique	149
Lustre en cuivre (XVI ^e siècle)	150
Lutrin en cuivre (XVI ^e siècle)	151
Chandelier pascal (XV ^e siècle)	152
Sceau du couvent Notre-Dame-aux-Clercs, 1662	154
Sceau de Léau, 1248	155
Contre-sceau de Léau, 1262	156
Sceau de Léau, 1355	157
Sceau de Dormael, 1355	158
Sceau de Haelen, 1262	159
Sceau de Haelen, 1355	160

Vallée de la Gethe, à Léau	161
Une rue de Léau	162
Ancienne pompe sur la place de Léau	162
Hôtel de ville de Léau	163
Ancienne Halle aux draps de Léau	163
Porche de l'ancien couvent du Val-des-Ecoliers	164
Porte dans la maison « Het Gouvernement »	164
Ancienne chapelle du couvent des Bogards	165
La Maison Helsingel	166
Ancienne cheminée (Maison Helsingel)	167
Meuble de coin (Maison Helsingel)	168-169
Banc pour apprendre à marcher aux enfants	170
Comment on écrémait le lait avant l'écrémeuse mécanique	171
Comment les laitières portent leurs cruches à Léau	172
Intérieur de campagnard, à Léau	173
Chapelle de Béthanie, à Léau	174
Ancien château de Léau	175
Prise de Léau par Louis XIV (1678), gravure	176
Tapis de sable à la procession de l'Ossenweg (dessin)	176
L'ancien lac de Léau	177
Chapelle de Notre-Dame-au-Pont	185
Chapelle de Notre-Dame de l'Ossenweg	186
Statue de Notre-Dame de l'Ossenweg	187
Chapelle de Notre-Dame de l'Ossenweg (transept droit)	188
Chapelle de Notre-Dame de l'Ossenweg (transept gauche)	189
Entrée de la chapelle de l'Ossenweg avec un « Mai »	190
Chapelle octogonale, à Ransberg	191
Fonts baptismaux de Halle-Boyenhoven (XI ^e siècle)	192
Ancien local de la Gilde Saint-Sébastien, à Rummen	193
Ancien château de Rummen	194
Pierre tombale (XVII ^e siècle), à Rummen	195
Statue de sainte Anne, en chêne (XVI ^e siècle), à Geet-Betz	196
Fonts baptismaux de Neerlinter (XVI ^e siècle)	197
Chaire de vérité et confessionnal (Louis XVI) de Drieslinter	198
Ancienne indulgence avec miniatures (XIV ^e siècle)	199
Une ancienne archive sur parchemin (1248) de Léau	204
Gillion de Trazegnies avec ses deux femmes	207-208-209
Eglise et cure de Heppeneert	210-211
Pierre tombale du Kaartridder, à Heppeneert	213
Coupe de sainte Gertrude, à Nivelles, etc.	225
Drapelet de pèlerinage de Sainte-Gertrude, à Vorst	231
Carte de la diffusion de la légende de Théophile	247
La châsse de sainte Gertrude, à Nivelles	250-251-253
Le char de sainte Gertrude	252
Fragment de frise de la châsse de sainte Gertrude	254
Groupe qui figurait jadis en tête de la procession de Sainte-Gertrude, à Nivelles (dessin de P. Collet)	265
Statue de sainte Gertrude dans la Collégiale de Nivelles	267
Statue de sainte Gertrude dans la chapelle d'Oldenbourg	268
Intérieur de la chapelle Sainte-Gertrude, à Oldenbourg	269
Fresques consacrées à sainte Gertrude, à Oldenbourg	270 à 275
Carte de la diffusion de la légende du chevalier sauvé par sainte Gertrude	279
La tour Burbant, à Ath	291
Le moulin à vent de Knocke	303
Jeu de quillettes	308-309

Truc du doigt lié au montant d'une chaise	310
Jeu de la courroie repliée	311-312
Jeu de la chaînette repliée	313-314
La toupie truquée	315
Jeu d'ancre et soleil	316
Le château de Coensborch, à Laeken	329-330
Cartel d'entrée de la section de Folklore à l'Exposition de Bruxelles en 1910	333

Chansons populaires.

Chanson de tirage au sort, à Opwyck	39
---	----

TABLE DES AUTEURS

BAURIN, J. — Les points cardinaux, à Walhain	42
BOURGUIGNON, E. — Comment l'homme parle aux animaux domestiques	293
BRULE, Aimé. — Le vieux Nivelles:	
a) Les anciens fossés	13
b) Pilier de M ^{me} sainte Gertrude	17
Le chapeau-buse	37
BUVE, C. — Les saints dans l'agriculture, à Boutersem	38
(Biographie)	43
CALUWAERTS. — Discours d'inauguration de l'Exposition de Léau	201
CORNETTE. — Le Bon Dieu de Gembloux	245
COSYN, A. — Le château de Coensborch	330
de BORCHGRAVE D'ALTENA (comte J.). — Un coffre du XIV ^e siècle	121
A propos de deux statues de saint Léonard en l'église de Léau.	126
DE BOSSCHERE. — Infiltration des mots flamands dans le wallon	320
de MARNEFFE. — Gaillemarde, Gammerages. Etude de toponymie	325
DE PADUWA, Evarist. — Notre valet de ferme brabançon au siècle dernier	20
de TERWANGNE, Armand. — Le chandelier pascal du sculpteur Renier van Thienen	128
DEWERT, Jules. — L'Épiphanie, à Jodoigne	39
La Chandeleur	40
Curieuses enseignes	290
DUCHESNE, Oscar. — Quelques spots ou proverbes wallons de Jodoigne	295
FAICT, J. — Le Jeu du Drapeau, en Rhénanie	289
GANZ, Edwin. — Biographie	28
GESSLER, Jean. — La légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude	205
GHEUDE, Ch. — L'Exposition de Léau	53
HALLUT, Victor. — L'œuvre de Peter Breughel au point de vue folklorique et brabançon	31
HENDRICKX, Fr. — Les légendes de Léau	181

HERMANT, P. — La psychologie du comique populaire	1
Pour ne pas être sous la domination d'autrui	37
Les jeux des bonneteurs bruxellois	305
Les ex-voto en fer forgé	331
MABILLE, Alfred. — L'iris, emblème de la ville de Bruxelles	41
PEETERS, Ch. — Ce que les enfants disent sur les doigts	38
Consécration de dons entre enfants	39
Perte d'une dent de lait	39
Le Jour des Morts, à Léau	40
Les « rats » de Léau	41
Vuurmannen	41
Les tapis de sable à la procession de Notre-Dame de l'Ossenweg	179
PEREMANS, M. — Léau et son histoire	154
PICALAUSA. — Infiltration de mots flamands dans le wallon	29
POODT, Dr. — Amulettes	286
RUTTIENS. — Ce que les enfants disent sur les doigts	39
SANDER PIERRON. — L'église Saint-Léonard	97
VAN HAUDENARD, M. — Notre-Dame de Hal et les Athois	28
VAN KERCKHOVE, H. — Médecine populaire à Attenrode-Wever.	42
Le loup-garou	42
VERHEYDEN. — L'église de Huyssinghen	36
VERMEYEN, J. — Les Campinois au pèlerinage d'Hackendover.	37
Chanson de tirage au sort	38
WILMET, Louis. — La famille de Wilré	122
WOUTERS, J. — Folklore de Steenhuffel. La Croix dans les usages populaires	329

Liste des communes brabançonnnes citées

Anderlecht, 27.	Gobertange, 160.
Assche, 3.	Gossoncourt, 67.
Attenrode-Wever, 42.	Graesen, 75-178.
Aywières, 337.	Hackendover, 63.
Boutersem, 38.	Hal, 28-290-44.
Bodeghem, 315.	Halle-Bogenhoven, 41-68-69-70-178-157-193.
Bost, 43.	Hauwaert, 37-301.
Braine-l'Alleud, 38.	Heelen Bosch, 178.
Bruxelles, 12-37-41,84-128-159-286-306-330-334-336.	Heverlé, 301.
Budingen, 157-178.	Hopkwartier, 297-337.
Bunsbeek, 52.	Hougaerde, 71.
Corbais, 290-337.	Huyssinghen, 36.
Cortenacken, 41.	Jodoigne, 29-39-295-297.
Cortenbergh, 159.	Laeken, 330.
Cortrijk-Dutzel, 5-9.	La Hulpe (Gaillemarde), 325.
Court-Saint-Etienne, 40.	La Ramée, 337.
Dormael, 63-178-89-90-158.	Léau, 39-40-41-44-45 à 202-331-333-336.
Drieslinter, 199.	Liedekerke, 315.
Florival, 337.	Linden, 2-6-9-11.
Gaesbeek, 39.	Linsmeau, 333.
Gammerages, 325.	Louvain, 215-261-282-301.
Geet-Betz, 41-64-65-66-178-157-197.	Melckweser, 178.
Glabeck, 42.	

Molenbeek, 36.	Ransberg, 192.
Mont-Saint-Guibert, 40.	Rotselaer, 4.
Neerlinter, 92-178-198.	Rummen, 75-178-194-195-196-297.
Nil-Saint-Vincent, 296.	Steenhuffel, 329.
Nivelles, 13-37-44-212-225-230-248-265-267-282.	Steenockerzeel, 333.
Noduwez, 38.	Sterrebeek, 297.
Noville-sur-Méhaigne, 43.	Teralphene, 315.
Oirbeek, 72-216.	Thollembeek, 297.
Oplinter, 122.	Tirlemont, 128-159-177-307-333.
Opwyck, 38.	Tournepe, 36.
Orsmael, 178.	Uccle, 330.
Ottignies, 40.	Vollezeele, 38.
Overyssche, 335.	Walhain, 42.
Payottenland, 20.	Wambeek, 287.
Pepinghea, 206.	Wauthier-Braine, 337.

TABLE ANALYTIQUE

N. B. — Dans cette table, les matières sont classées d'après le plan de l'Enquête folklorique permanente, publié 1^{re} année, p. 4.

ARTICLES GÉNÉRAUX:

La psychologie du comique populaire	1
L'œuvre de Peter Breughel au point de vue folklorique et brabançon	31
L'Exposition de Léau	53
L'église Saint-Léonard à Léau et ses trésors d'art	97
La famille de Wilré, à Léau	122
Le chandelier pascal de Léau	128
Le Concours de Travaux historiques et folkloriques de 1924	296
Rapport entre le chaperonage et la fécondité	299
L'activité folklorique en Belgique	333

A. — CROYANCES POPULAIRES.

I. — Folklore du Culte:

1. Images, croyances, légendes populaires relatives à la religion ou au culte:

Les saints dans l'agriculture	38
Les deux statues de saint Léonard de Léau	126
Ancienne image de saint Léonard (xvii ^e siècle), à Léau	135
Ex-voto en fer forgé offerts à saint Léonard, à Léau.	136-331
Le bon Dieu de Gembloux	295
La Croix dans les usages populaires	329

2. Processions et pèlerinages locaux:

Pèlerinage à Saint-Guidon	27
Notre-Dame de Hal et les Athois	28
Les Campinois au pèlerinage d'Hackendover	37
Procession de Notre-Dame de l'Ossenweg, à Léau	179

3. Chapelles et rites qui s'y rattachent:

L'église de Huyssinghen	36
La chapelle de Béthanie, à Léau (fièvres infantiles)	175
Chapelle octogonale, à Ransberg	192

II. — Démonologie.

III. — Sorcellerie:

La sorcière punie	9
-----------------------------	---

IV. — Les Esprits:

Le loup-garou	42
Kleudden	25

B. — VIE POPULAIRE.

I. — Superstitions:

Pour ne pas être sous la domination d'autrui	37
Amulettes	286

II. — Folklore de l'Amour.

III. — Folklore des Rêves.

IV. — Folklore des Mœurs et Usages:

1. Coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort:

Banc pour apprendre aux enfants à marcher	171
---	-----

2. Fêtes populaires, kermesses, foires, cortèges. Jeux populaires:

Les joyaux des Gildes à l'Exposition de Léau	60
Local de la Gilde Saint-Sébastien, à Rummen	194
Le Jeu du Drapeau en Rhénanie	289
Jeux de bonneteurs bruxellois	305

3. Meubles, vêtements et parures:

Le chapeau-buse	37
La barbiche	38
Vêtements et coiffures de Léau	87
Un coffre (hucher) du xiv ^e siècle	120
Banc pour apprendre aux enfants à marcher	171
Intérieur de paysan, à Léau	174

4. Décoration des rues et maisons aux jours de fête:

Les tapis de sable à la procession de l'Ossenweg, à Léau.	179
L'arbre de Mai	332

5. Usages spéciaux à chaque métier (fêtes patronales, etc.):

Notre valet de ferme brabançon	20
Les saints dans l'agriculture	
Comment on écrémait le lait avant l'écrémeuse mécanique.	
Comment les laitières portent leur cruche, à Léau	

6. Folklore juridique (usages administratifs et

Tirage au sort	
La maison cc	

7. Usages commerciaux (poids, mesures, conventions relatives aux achats et aux marchés):	
Anciennes mesures de Léau	86
Curieuses enseignes	290
Les moulins à vent (questionnaire)	302
8. Usages de la table et de l'alimentation (mets et ustensiles caractéristiques):	
Formes à spéculoos	84
Les totemans	85
V. — <i>Folklore de l'Enfance:</i>	
Le « poeffler »	38
Ce que les enfants disent sur les doigts	38
Consécration de dons entre enfants	39
Perte d'une dent de lait	39
Les totemans	85
VI. — <i>Folklore du Calendrier:</i>	
Nouvel an	26
Les Trois Rois	26
La Chandeleur	26
Mardi-gras	26
Pentecôte	27
Les saints dans l'agriculture	38
L'Épiphanie à Jodoigne	39
La Chandeleur	40
Le Jour des Morts à Léau	40
Les totemans ou couques de Noël	85
C. — <i>FANTAISIE POPULAIRE.</i>	
La psychologie du comique populaire	1
I. — <i>Contes populaires:</i>	
L'ours et le renard	6
Le renard et le matou	6
Le paysan et son âne	7
Le curé qui prêche du Saint-Esprit	8
Le sot qui taille sa haie	9
La sorcière punie	9
Ponce Pilate et Pierre	10
II. — <i>Légendes:</i>	
La légende du lac de Léau (deux versions)	181
Légende de Notre-Dame de l'Ossenweg à Léau	182
Légende de Notre-Dame du Pont à Léau	183
Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude	205
III. — <i>Anecdotes.</i>	
IV. — <i>Proverbes et dictons (leur origine et contes qui s'y rapportent):</i>	
Dictons concernant les serviteurs	25
Spots ou proverbes wallons de Jodoigne	295

D. — *SCIENCE ET ART POPULAIRES.*

I. — <i>Linguistique:</i>	
Les rats de Léau	41
Vuurmannen	41
Infiltration de mots flamands dans le wallon	29-320
Les points cardinaux à Walhain	42
Comment l'homme parle aux animaux domestiques	293
Gaillemarde et Gammerages (toponymie)	325
La Vierge noire	332
Op Signorke	332
II. — <i>Histoire et géographie (personnages historiques, armoiries):</i>	
Les anciens fossés de Nivelles	13
Le pilier Madame sainte Gertrude à Nivelles	17
L'iris, emblème de la ville de Bruxelles	41
Léau et son histoire	154
Le château de Coensborch à Laeken	339
Les routes romaines	332
III. — <i>Médecine populaire (rebouteux, remèdes de bonne femme):</i>	
Médecine populaire à Attenrode-Wever	42
IV. — <i>Astronomie et météorologie populaires:</i>	
Les points cardinaux à Walhain	42
V. — <i>Art populaire (chants, ballades, danses, théâtre, imagerie populaire et architecture locale):</i>	
Chanson de tirage au sort	38
Une rue à Léau	162
Porche et anciennes maisons à Léau	164
Porte dans la maison « Het gouvernement » à Léau	165
Ancienne chapelle et entrée de ferme	166
La maison Helsingel à Léau	167 à 179
Tapis de sable à la procession de Notre-Dame de l'Ossenweg à Léau	179
NECROLOGIE.	
Buvé (curé)	43
Baron de Troostenberg	301
TABLE SYSTEMATIQUE	
FASCICULE XIX (Août 1934).	
La psychologie du comique populaire. — P.	
Le vieux Nivelles: a) Les anciens fossés; b) Le sainte Gertrude. — Aimé BRULE	

Notre valet de ferme brabançon au siècle dernier. — E. DE PADUWA	20
Notre-Dame de Hal et les Athois. — M. VAN HAUDENARD	28
Infiltration de mots flamands dans le wallon. — Oct. PICALAUSA.	29
L'œuvre de Peter Breughel au point de vue folklorique et brabançon. — Victor HALLUT	31
Menus faits	36
In memoriam. — Cl. BUVE	43
Avis	44

FASCICULES XX-XXI-XXII.

Numéro spécial consacré à l'Exposition de Léau.

L'Exposition de Léau. — Ch. GHEUDE	53
Les bijoux des Gildes à l'Exposition de Léau	60
L'église Saint-Léonard et ses trésors d'art. — SANDER PIERRON.	97
Un coffre du XIV ^e siècle. — Comte J. de BORCHGRAVE	121
La famille de Wilré. — Louis WILMET	122
Les deux statues de saint Léonard à Léau. — Comte J. de BORCHGRAVE	126
Le chandelier pascal de Renier van Thienen. — Armand de TERWANGNE	152
Léau et son histoire. — Maurice PEREMANS	154
Les tapis de sable à la procession Notre-Dame de l'Ossenweg. — J.-Ch. PEETERS	179
Les légendes de Léau. — Pr. HENDRICKX	181
L'inauguration de l'Exposition	184
Discours du bourgmestre. — M. CALUWAERTS	201
Avis	203

FASCICULE XXIII.

Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude. — J. GESSLER	205
Amulettes. — Dr POODT, père	286
Le Jeu du Drapeau en Rhénanie. — J. FAICT	289
Curieuses enseignes. — J. DEWERT	290
Comment l'homme parle aux animaux domestiques. — E. BOURGUIGNON	293
Menus faits	294
Concours de Travaux historiques et folkloriques de 1924 (Rapport).	296
Rapport entre le chaperonage et la fécondité	299
Nécrologie	301
Avis	301

FASCICULE XXIV.

Jeux de bonneteurs bruxellois. — P. HERMANT	305
Infiltration de mots flamands dans le wallon. — DE BOSSCHERE.	320
Gaillemarde et Gammerages. — A. de MARNEFFE	325
Coutumes de Steenhuffel; la croix dans les usages populaires. — J. WOUTERS	329

Le château de Coensborch, à Laeken. — A. COSYN	330
Menus faits	331
Bibliographie	334
Félicitations	337

TABLES

Table des illustrations	341
Table des auteurs	344
Table des communes brabançonnes citées	345
Table analytique	346
Table systématique	349